



Federatie Voedingsindustrie
Fédération de l'Industrie Alimentaire

ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE BELGE EN 2012

Documentation de base



ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE BELGE EN 2012

Documentation de base

TABLE DES MATIÈRES

Résumé analytique	3
1. Chiffre d'affaires	6
2. Valeur ajoutée	9
3. Investissements	11
4. Emploi	13
5. Employeurs	16
6. Commerce extérieur	19
7. Circuits de distribution des produits alimentaires	26
8. Evolution des prix à la consommation	27
9. Rendement et ratios financiers	28
10. Evolution des prix	32
11. Cotisations fiscales et parafiscales	36
12. Prévisions conjoncturelles	37
13. Efforts en matière de formation	39
14. Innovation	41

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En 2012, l'industrie alimentaire fut également le pilier de choix de l'économie belge. Elle ne cesse de gagner en importance dans le tissu industriel.

En 2012, les exportations étaient le moteur du chiffre d'affaires. La baisse du chiffre d'affaires en Belgique est néanmoins inquiétante.

Les exportations restent principalement orientées sur nos pays voisins immédiats, malgré l'importance majeure des nouveaux États membres et des marchés d'exportation lointains.

Ce document de base relatif à l'évolution économique de l'industrie alimentaire présente, dans un premier temps, une rétrospective de l'année 2012 et, dans la mesure du possible, de l'année 2013.

Pour l'industrie alimentaire belge, 2012 fut marquée par une croissance modérée après la forte croissance que le secteur avait déjà présentée en 2011. Une fois de plus, le secteur se montre ainsi être un pilier dans le secteur industriel belge. Résultat : le secteur alimentaire représente une part toujours plus importante du chiffre d'affaires, ainsi qu'en matière d'exportation et d'emploi. En 2012, le secteur - relativement insensible aux mouvements cycliques - a bien résisté aux premiers signes de récession économique en Belgique.

Au cours de cette même année, le chiffre d'affaires a, une nouvelle fois, présenté une augmentation de 1,8 % pour atteindre 46,6 milliards d'euros. Celle-ci était principalement due à une forte croissance du chiffre d'affaires sur les marchés des exportations. Tout comme en 2009, le chiffre d'affaires intérieur a présenté une légère baisse, toutefois moins marquée. La conservation de fruits et de légumes - un secteur dont l'intérêt ne cesse d'augmenter les dernières années - a présenté la plus forte augmentation de son chiffre d'affaires.

Les exportations de produits alimentaires et de boissons restent dès lors davantage encore le moteur de l'industrie alimentaire belge. Elles apportent fortement à la balance commerciale nationale. En 2012, les exportations de produits alimentaires et de boissons ont augmenté de plus de 5 %, réalisant ainsi plus de 52 % du chiffre d'affaires en dehors de nos frontières. L'industrie alimentaire est ainsi sur la bonne voie pour mener à bien les objectifs ambitieux en matière d'exportation du programme FOOD 2015. Les exportations se sont toutefois principalement tournées vers l'Union européenne avec, en centre de gravité, nos pays voisins immédiats : les Pays-Bas, la France et l'Allemagne. Pour la première fois, les Pays-Bas sont notre principal marché des exportations, évinçant ainsi la France.

Les exportations vers les nouveaux États membres et les marchés d'exportation lointains, tels que les États-Unis et le Japon sont en pleine croissance, tout comme les exportations vers les pays « BRIC ». En 2012, le Brésil se classe ainsi parmi les 4 premiers marchés d'exportation lointains de la Belgique et les exportations vers la Chine présentent une augmentation significative, bien que leur part reste limitée. Selon les prévisions, les principales opportunités de croissance de nos exportations se situent néanmoins tout particulièrement sur ces marchés d'exportation lointains et, dans une moindre mesure, sur nos pays voisins immédiats à maturité. Ces performances majeures sur les marchés des exportations sont dues à l'excellente qualité et à la sécurité des produits alimentaires fabriqués en Belgique, en combinaison avec les innovations des processus de fabrication et les compétences des nombreux travailleurs occupés dans l'industrie alimentaire.

L'industrie alimentaire réussit à faire légèrement augmenter l'emploi et va ainsi tout droit à contrecourant des évolutions dans le reste de l'industrie.

En effet, l'industrie alimentaire a connu, pour la deuxième année consécutive, une augmentation du nombre d'emplois jusqu'à 89.372 et a réussi à maintenir le niveau de l'emploi au cours des dix dernières années, voire à l'augmenter de 1,6 %, ce qui est en contradiction flagrante avec l'ensemble de l'industrie, où 2012 fut à nouveau marquée par une diminution de l'emploi. Par rapport à il y a 10 ans, l'emploi y a même présenté un recul de plus de -21 %. La part de l'industrie alimentaire dans l'ensemble de l'emploi du secteur industriel est ainsi passée à 18 %, alors qu'elle se situait à 14 % il y a dix ans.

La croissance d'échelle se poursuit dans le secteur alimentaire.

Les dernières années, le nombre d'employeurs dans l'industrie alimentaire a toutefois diminué systématiquement. Il en fut de même en 2012, avec une diminution de -2,9 %. En combinaison avec l'emploi qui se maintient à niveau, cette tendance a mené à une croissance d'échelle progressive. Celle-ci s'explique par une diminution du nombre de boulangeries artisanales, mais aussi par la nécessité de résister dans un environnement international extrêmement concurrentiel, en raison de la croissance d'échelle et des investissements qui s'imposent.

Les investissements dans le secteur alimentaire augmentent fortement, malgré l'incertitude du climat économique.

Comme déjà mentionné, les investissements réalisés dans le secteur d'année en année ont permis de faire face à la pression croissante sur les prix. En 2012, les investissements ont à nouveau augmenté de 12,4 %, après avoir déjà présenté une forte augmentation de 16,3 % en 2011, ce qui permet, encore une fois, à l'industrie alimentaire de mieux résister que le reste de l'industrie à l'incertitude du climat économique. En investissant à ce rythme, l'industrie alimentaire mise clairement sur le futur. Cela suppose toutefois qu'il faudra également obtenir un rendement suffisant dans les prochaines années. En 2011, ce rendement des fonds propres après impôts pour une entreprise médiane du secteur alimentaire se trouvait toutefois légèrement sous pression en raison de la réduction de -0,6 point de pourcentage par rapport à 2010.

L'écart entre la hausse des prix des intrants et les prix de vente persiste.

Un autre défi des entreprises alimentaires belges consiste à pouvoir répondre aux mouvements de plus en plus volatils des prix des principaux facteurs d'intrants. La tendance à la hausse est toutefois commune à ces derniers. Les producteurs alimentaires se voient ainsi dans l'obligation de répercuter ces augmentations de prix sur leurs prix de vente pour ne pas exercer une pression supplémentaire sur le rendement. Les dernières années, l'indice des 3 principaux facteurs d'intrants (matières premières, énergie et salaires) a augmenté plus rapidement que les prix de vente que les producteurs alimentaires peuvent répercuter sur les distributeurs. Bien que l'écart se soit resserré au cours du dernier semestre, la différence reste conséquente. La compétitivité des producteurs alimentaires belges, tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur, subit ainsi une pression supplémentaire.

Certains indicateurs laissent présager une année 2013 qui risque bien d'être à nouveau difficile.

Pratiquement toutes les statistiques montrent que la reprise majeure qui s'est amorcée en 2011 s'est poursuivie en 2012, malgré des pourcentages de croissance généralement inférieurs. Reste à savoir si cette tendance se confirmera en 2013. Certains éléments indiquent en effet que 2013, tout comme 2009, pourrait être une nouvelle année de crise pour l'industrie alimentaire. On a ainsi assisté à un ralentissement important de la croissance du chiffre d'affaires au cours du deuxième semestre de 2012 et à une baisse inquiétante de la consommation intérieure.

Difficile de savoir avec certitude si cette consommation intérieure augmentera bientôt et quand, vu la forte baisse de la confiance des consommateurs en mars 2013 en raison de la vague d'annonces de fermetures d'entreprises portant ainsi le pessimisme en matière de chômage à son plus haut niveau en trois ans. La confiance des entrepreneurs reste, elle aussi, négative et a encaissé un sérieux coup au cours des premiers mois de 2013.

Indicateur	2011	Δ2010	2012**	Δ2011
Chiffre d'affaires	45.774 mio €	+14,7%	46.589 mio €	+1,8%
Chiffre d'affaires en Belgique	22.683 mio €	+12,7%	22.330 mio €	-1,6%
Chiffre d'affaires en dehors de la Belgique ¹	23.091 mio €	+16,8%	24.259 mio €	+5,1%
Taux d'exportation	50,4%	+0,9pt	52,1%	+1,7pt
Valeur ajoutée*	6.710 mio €	+1,4%	nb	nb
Investissements	1.138 mio €	+16,3%	1.280 mio €	+12,4%
Exportations de produits alimentaires et de boissons ²	20.976 mio €	+10,0%	21.736 mio €	+3,6%
Importations de produits alimentaires et de boissons	18.235 mio €	+16,2%	18.657 mio €	+2,3%
Balance commerciale des produits alimentaires et des boissons	2.741 mio €	-19,1%	3.079 mio €	+12,3%
Emploi	89.003	+0,4%	89.372	+0,4%
Nombre d'employeurs	4.912	-2,4%	4.768	-2,9%
Indice des prix de vente des produits alimentaires (2006=100)	110,0	+6,8%	114,7	+4,3%
Prix des intrants pondérés (2006=100)	141,5	+19,8%	137,8	-2,7%

* produits alimentaires, boissons et tabac, en prix courants

** estimations pour 2012, basées sur les chiffres provisoires

Source : DGSIE (déclarations T.V.A.), BNB (commerce extérieur), ONSS (statistiques centralisées)

Position de l'industrie alimentaire belge dans l'industrie alimentaire européenne (UE-27)

Bien que la Belgique ne compte que 2,2 % des habitants de l'EU-27, sa part dans l'industrie alimentaire européenne est plus importante pour la plupart des indicateurs.

Indicateur 2010	Part dans l'industrie alimentaire européenne
Chiffre d'affaires	4,1 %
Valeur ajoutée	3,4%
Emploi	2,1%
Employeurs	2,7%

Source : SBS Eurostat

¹ Exportations basées sur les déclarations T.V.A. des entreprises dont l'activité (principale) porte les codes NACE2008 10+11. Le total des exportations de ces entreprises (y compris les produits non alimentaires) est attribué à l'industrie alimentaire.

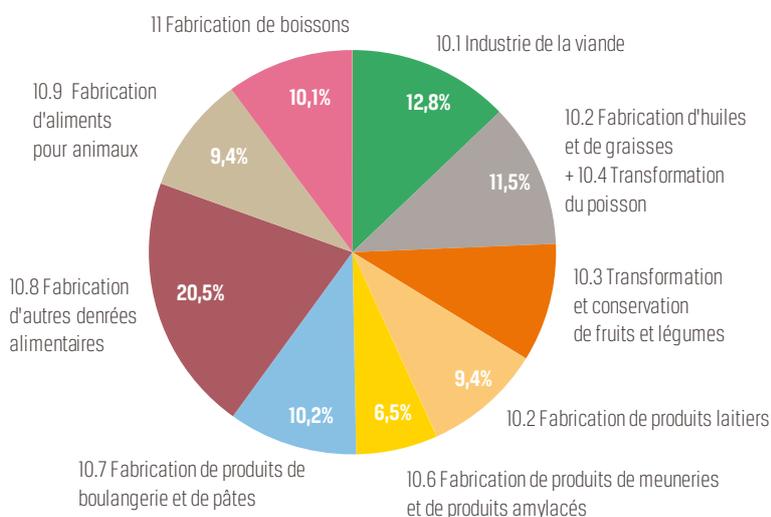
² Exportations basées sur les codes de produit (nomenclature combinée), dès lors, également compte tenu des exportations des entreprises ne relevant pas du secteur alimentaire (NACE2008 10+11) mais fabriquant néanmoins des produits alimentaires et des boissons.

1. CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2012, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire s'élevait à 46,6 milliards d'euros.

On estime le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire, en 2012, à 46,6 milliards d'euros dont les ventes en Belgique représentent environ 22,3 milliards d'euros et les exportations 24,3 milliards d'euros. Les sous-secteurs de fabrication d'autres produits alimentaires (notamment le chocolat, le sucre, le café et les repas préparés), l'industrie de la viande, la fabrication de produits de boulangerie et de pâtes alimentaires et, enfin, la fabrication de boissons représentent 54 % du chiffre d'affaires total.

Fig. 1: Chiffre d'affaires par sous-secteur (2012)

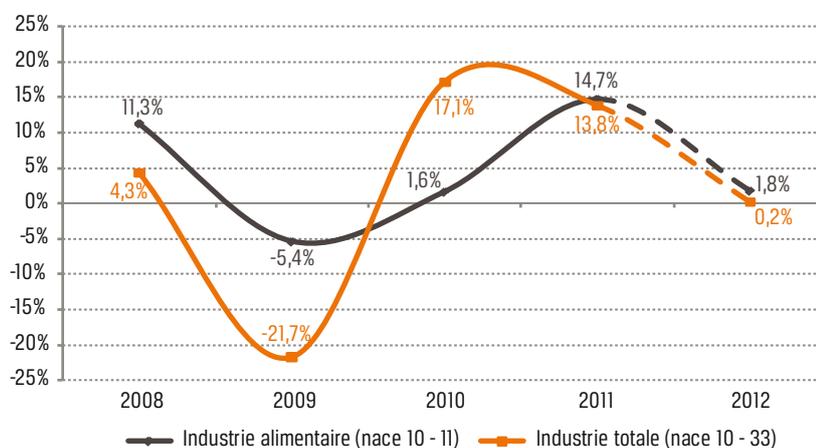


Source : DGSIE (déclarations T.V.A. mensuelles et trimestrielles). En raison des règles de confidentialité, les chiffres d'affaires ne sont plus disponibles individuellement pour les codes NACE 10.2 et NACE 10.4 ; ces catégories sont donc regroupées dans une seule catégorie.

En 2012, le chiffre d'affaires a augmenté de 1,8 % grâce aux excellentes performances sur les marchés des exportations.

Évolution du chiffre d'affaires

Fig. 2: Croissance annuelle du chiffre d'affaires (2008-2012)

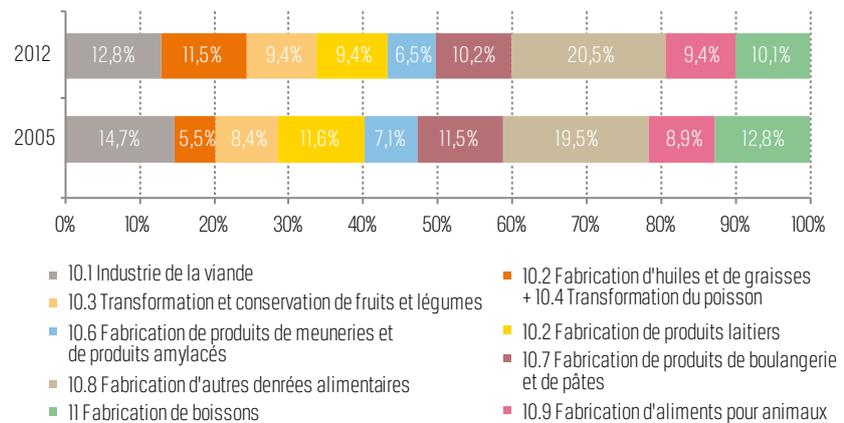


Source : DGSIE (déclarations T.V.A.), chiffres provisoires pour 2012

En 2012, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire résiste mieux à la crise que l'ensemble de l'industrie.

Après plusieurs années de croissance significative soutenue, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire belge diminue depuis 2008 suite à la crise économique et financière au niveau mondial. En 2010, le chiffre d'affaires dans l'industrie alimentaire se rétablit modestement. Cette tendance se poursuit toutefois intensivement en 2011. L'année 2012 est marquée par une croissance modérée du chiffre d'affaires, qu'il faut exclusivement attribuer aux bonnes performances sur les marchés des exportations où il a augmenté de 5,1 %. En Belgique, le chiffre d'affaires a présenté une chute de 1,6 %. L'ensemble de l'industrie suit la même évolution, mais de manière plus prononcée. Le chiffre d'affaires dans l'ensemble de l'industrie présente ainsi déjà un redressement significatif en 2010 et maintient ce pourcentage de croissance élevé en 2011. L'année 2012 y est marquée par une croissance pratiquement nulle.

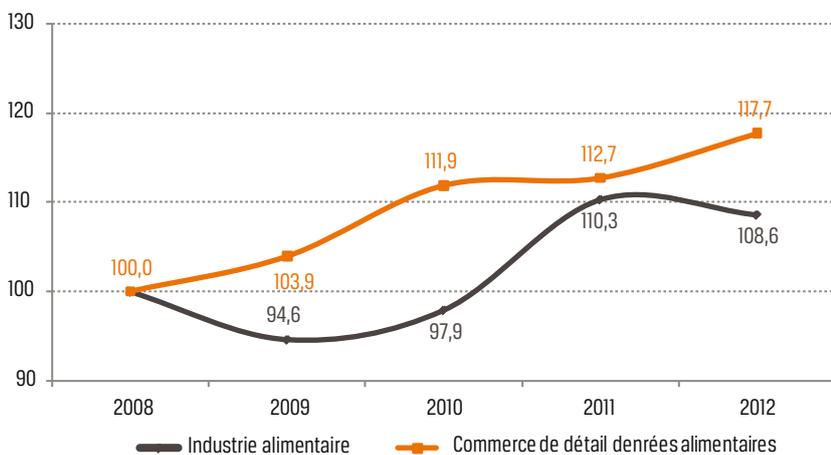
Fig. 3: Répartition du chiffre d'affaires par sous-secteur (2005-2012)



Source : DGSIE (déclarations T.V.A.), uniquement disponible à partir de 2005 dans la nomenclature NACE-BEL2008. En raison des règles de confidentialité, les chiffres d'affaires ne sont pas disponibles individuellement pour les codes NACE 10.2 et NACE 10.4 - ces catégories sont dès lors regroupées dans une seule catégorie.

La répartition du chiffre d'affaires en fonction des différents sous-secteurs reste relativement constante tout au long des dernières années. Par rapport à 2005, on observe l'augmentation la plus importante de la part du chiffre d'affaires dans le sous-secteur des huiles et des graisses, de la conservation de fruits et de légumes et de la production d'autres denrées alimentaires. Par rapport à 2005, la part du chiffre d'affaires de l'industrie laitière, de la fabrication de boissons et de l'industrie de la viande a diminué de respectivement 2,2 ; 2,7 et 1,9 points de pourcentage.

Fig. 4: Évolution du chiffre d'affaires intérieur et du chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire (2008=100, 2008-2012)

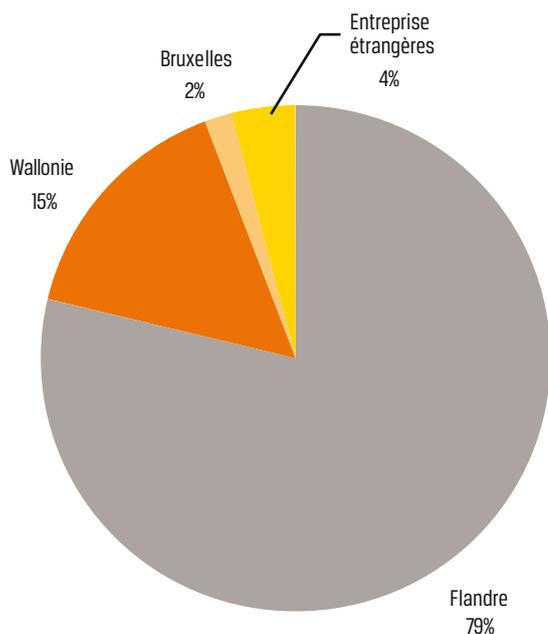


Source : DGSIE (déclarations T.V.A.), 2008=100

**La part de marché de
l'industrie alimentaire belge
dans notre consommation
diminue.**

Au fil des ans, l'augmentation du chiffre d'affaires dans le commerce de détail a été plus rapide que celle du chiffre d'affaires dans l'industrie alimentaire intérieure. Ce constat peut indiquer que la part de marché de l'industrie alimentaire nationale dans l'ensemble de la consommation a diminué, les Belges consommant proportionnellement davantage de produits alimentaires étrangers. La hausse plus significative des prix à la consommation comparativement aux prix des producteurs peut également expliquer l'écart qui existe depuis 2009, faisant ainsi augmenter le chiffre d'affaires du commerce de détail de manière plus importante que celui de l'industrie alimentaire.

Fig. 5: Répartition du chiffre d'affaires par région (2012)



Source : DGSIE, estimation des parts des entreprises de Flandre, de Wallonie et de Bruxelles, ainsi que des entreprises étrangères

Répartition régionale du chiffre d'affaires

On estime que les entreprises en Flandre ont réalisé plus des trois quarts du chiffre d'affaires. Selon les estimations, la Wallonie y contribue à raison de 15 % et la Région de Bruxelles-Capitale à raison de 2 %. On estime que les entreprises étrangères³ (sans adresse belge) ont réalisé 4 % du chiffre d'affaires.

³ Les entreprises sont considérées comme des entreprises étrangères, si leur unité T.V.A. ne possède aucune adresse distincte en Belgique. Dans l'ancienne classification NACE-BEL2003, elles ont automatiquement été attribuées à la Région de Bruxelles-Capitale. Dans la nouvelle classification NACE-BEL2008, elles sont toutefois considérées comme une catégorie distincte, outre les 3 régions nationales.

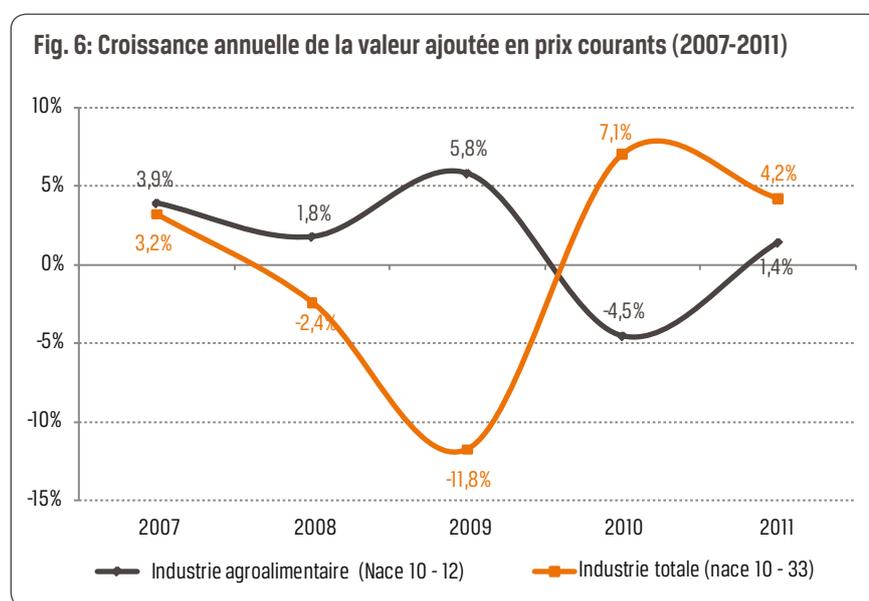
2. VALEUR AJOUTÉE

En 2011, l'industrie alimentaire a généré une valeur ajoutée de 6,7 milliards d'euros.

En 2011, la valeur ajoutée de l'industrie des produits alimentaires et de divertissement⁴ s'élevait à environ 6,7 milliards d'euros : une augmentation de 1,4 % par rapport à 2010, année au cours de laquelle la valeur ajoutée a encore présenté une diminution assez conséquente. En 2011, cette industrie représentait 14,7 % du total de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière, alors que cette part était de 13,6 % en 2007. La Flandre génère 71,9 % de la valeur ajoutée, contre 21,5 % pour la Wallonie et 6,6 % pour Bruxelles.

Évolution de la valeur ajoutée

En 2011, la valeur ajoutée s'est rétablie dans l'industrie des produits alimentaires et de divertissement, après une chute vertigineuse en 2010.



Source : BNB, valeur ajoutée brute en prix courants, NUTS31

Au cours de la période de 2007-2009, l'industrie des produits alimentaires et de divertissement a enregistré de meilleurs résultats que l'industrie manufacturière en termes de croissance de la valeur ajoutée. Ceux-ci étaient principalement dus aux mauvaises performances de l'ensemble de l'industrie en 2008 et surtout en 2009. En 2010 et 2011, l'ensemble de l'industrie fut toutefois plus performant que l'industrie alimentaire.

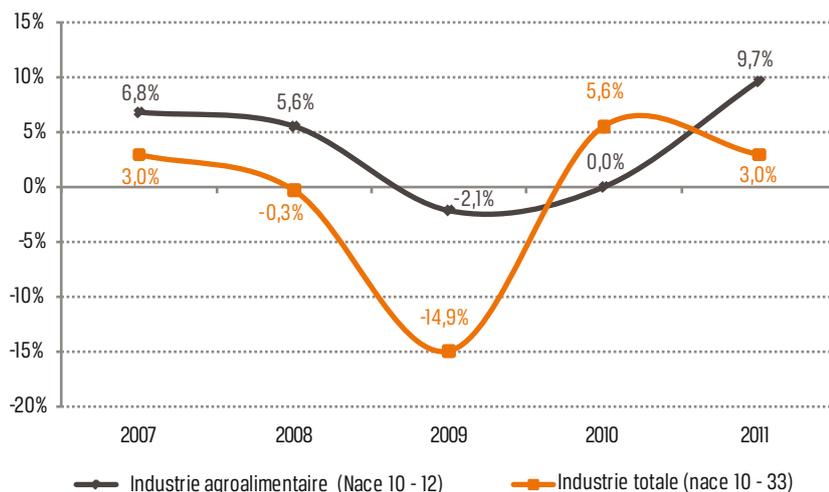
Exprimée en euros chaînés⁵ (ce qui permet de supprimer l'effet « prix » et donc d'indiquer la croissance du volume), nous obtenons un tableau différent pour l'ensemble de l'industrie en 2011. Il semble aujourd'hui que la valeur ajoutée en termes de volume soit plus faible que dans les prix courants pour l'ensemble de l'industrie. Cela indique que la grande valeur

⁴ Depuis 2009, on ne connaît plus la valeur ajoutée brute du secteur alimentaire à lui seul, mais seulement celle du secteur de la « fabrication de produits alimentaires et de produits de divertissement » dont nous savons, sur la base des années précédentes, que ces derniers ne représentent qu'une part infime (< 5 %) du total du secteur.

⁵ En appliquant les euros chaînés, on mesure la croissance du volume entre deux périodes consécutives, t et $t+1$, en se servant des prix de l'année t . Jusqu'à il y a peu, la croissance du volume était mesurée en se servant des prix d'une année fixe de base (prix constants). Au sein de l'UE, on a récemment décidé d'appliquer dorénavant les euros chaînés pour davantage de précision. L'année de référence étant 2010.

ajoutée (en prix courants) était principalement due à des hausses de prix dans l'industrie et non pas à une augmentation du volume. L'industrie alimentaire a même réussi à faire croître sa valeur ajoutée en termes de volume dans une mesure supérieure à sa valeur ajoutée en termes de prix courants. Au cours de la période de 2007-2011, la croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée en termes de volume dans l'industrie alimentaire s'élevait à 4 %, alors que l'ensemble de l'industrie présentait une diminution de la valeur ajoutée de -0,9 %.

Fig. 7: Croissance annuelle de la valeur ajoutée en euros chaînés avec 2010 comme année de référence (2007-2011)



Source : BNB, valeur ajoutée brute en euros chaînés



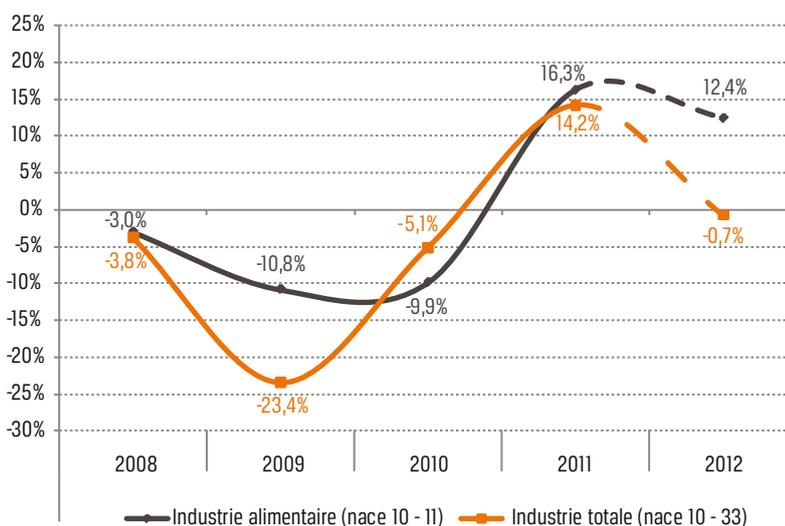
3. INVESTISSEMENTS

En 2012, l'industrie alimentaire a investi pour environ 1,28 milliard d'euros en immobilisations corporelles, ce qui représente 20,7 % des investissements dans l'industrie manufacturière (sur la base des statistiques T.V.A.). Ces investissements ont été effectués pour 81 % en Flandre⁶. Après plusieurs années de croissance soutenue des investissements dans l'industrie alimentaire, le secteur n'a pas échappé aux conséquences de la crise économique et financière de 2009 et 2010 avec pour effet une réduction drastique des investissements. En 2011, l'industrie alimentaire et l'ensemble de l'industrie ont présenté une croissance importante assez similaire des investissements. Seule l'industrie alimentaire a pu maintenir cette vitesse de croisière élevée en termes de croissance en 2012 également, alors que les investissements dans l'ensemble de l'industrie ont baissé de 0,7 % par rapport à 2011. Tout comme en ce qui concerne le chiffre d'affaires, l'industrie alimentaire résiste mieux à la crise que l'ensemble de l'industrie. Par rapport à 2008 - la dernière année d'investissements intenses avant la crise - les investissements dans l'industrie alimentaire présentaient même une hausse de 5,1 % par rapport à une baisse de 17,6 % dans l'industrie manufacturière en 2012. En investissant au maximum, même en temps de crise, l'industrie alimentaire mise clairement sur l'avenir.

Les investissements dans l'industrie alimentaire ont repris intensivement après la crise de 2009 et 2010.

Évolution des investissements

Fig. 8: Croissance annuelle des investissements (2008-2012)



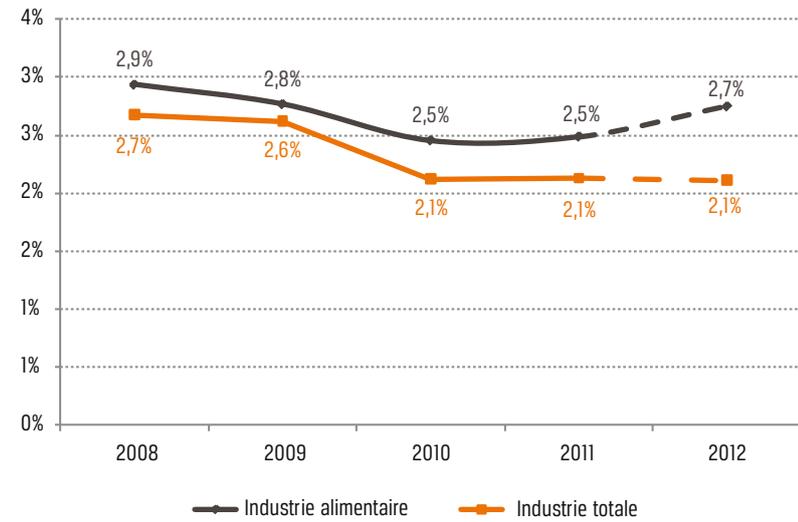
Source : DGSIE (déclarations T.V.A.)

⁶ Pour des raisons de confidentialité, les investissements effectués en Wallonie, à Bruxelles et par les entreprises étrangères ne sont pas connus.

L'industrie alimentaire a investi plus que la moyenne de l'industrie.

La tendance à la baisse de l'intensité des investissements (mesurant le rapport entre les investissements et le chiffre d'affaires) a pris fin en 2012, grâce à l'augmentation significative des investissements en combinaison avec un chiffre d'affaires ayant augmenté dans une moindre mesure. Dans l'ensemble de l'industrie, l'intensité des investissements se maintient au même niveau depuis 2010. Au cours des 5 dernières années, ce ratio était de 2,7 % dans l'industrie alimentaire contre 2,3 % dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. L'industrie alimentaire investit donc relativement plus que la moyenne.

Fig. 9: Intensité des investissements (2008-2012)



Source: DSGIE (déclarations T.V.A.)



4. EMPLOI

En 2012, on comptait 89.372 emplois dans l'industrie alimentaire.

Au cours du deuxième trimestre de 2012, le nombre d'emplois dans l'industrie alimentaire s'élevait à 89.372, ce qui représente 72.803 équivalents temps plein (ÉTP). Tant le nombre d'emplois que le nombre d'ÉTP a augmenté par rapport à 2011 (de respectivement +0,4 % et +1,2 %). L'industrie alimentaire poursuit ainsi sa croissance de 2009 et 2011 en matière d'emploi et se présente de plus en plus comme le pilier de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie, même et surtout en temps de crise. En effet, l'ensemble de l'industrie ne parvient pas à mettre fin aux diminutions annuelles du nombre d'emplois. Ce qui permet à l'industrie alimentaire de prendre en charge une part toujours plus importante de l'emploi dans le secteur industriel. Sa part est ainsi passée de 16,1 % en 2008 à 17,9 % en 2012.

L'industrie alimentaire est le secteur industriel le plus demandeur en intérimaires.

Outre ces emplois salariés fixes, l'industrie alimentaire fait également appel à des travailleurs intérimaires. Il ressort d'une enquête réalisée par IDEA Consult (2009) auprès des travailleurs intérimaires que 11,4 % d'entre eux (exerçant cette activité à titre principal) sont occupés dans l'industrie alimentaire. Faisant ainsi de l'industrie alimentaire le principal secteur industriel qui recourt à des travailleurs intérimaires.

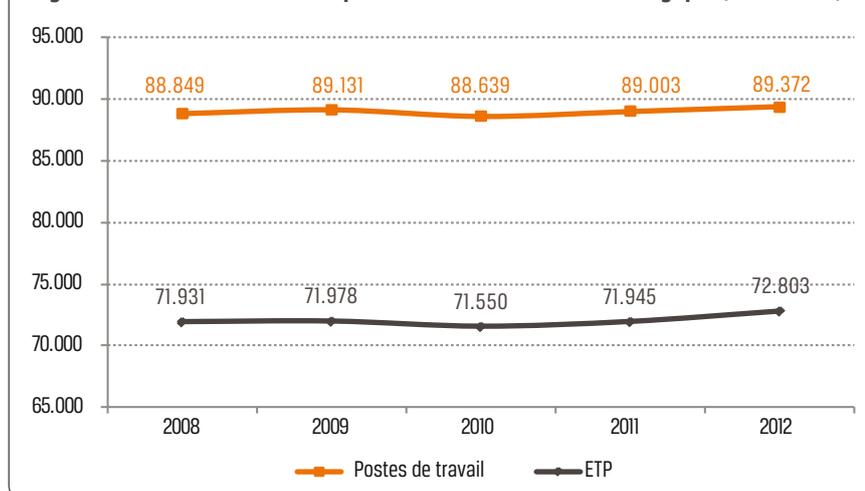
Tant le nombre d'emplois d'ouvriers que celui d'employés ont légèrement augmenté, de respectivement 0,6 % et 0,1 %.

L'industrie alimentaire génère, en outre, beaucoup d'emplois dans d'autres secteurs. D'après les tableaux d'entrées-sorties les plus récents de 2005, une part de 1,45 emplois des différents fournisseurs et prestataires de services (tels que dans le cadre du travail intérimaire) est liée à 1 emploi dans l'industrie alimentaire. L'industrie alimentaire présente ainsi l'un des multiplicateurs d'emplois les plus élevés de l'industrie manufacturière.

L'emploi dans l'industrie alimentaire est en pleine croissance.

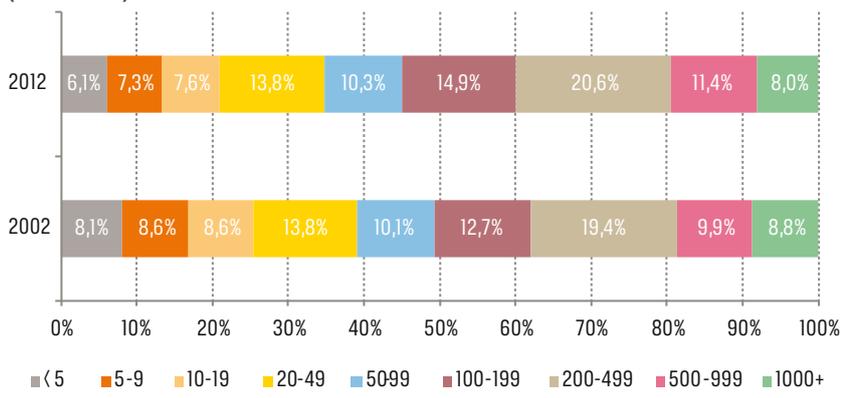
Évolution de l'emploi

Fig. 10: Évolution du nombre de postes de travail et d'ÉTP en Belgique (2008-2012)



Source : ONSS (statistiques centralisées), travailleurs intérimaires non compris

Fig. 11: Répartition des travailleurs en fonction de la taille de l'entreprise (2002-2012)



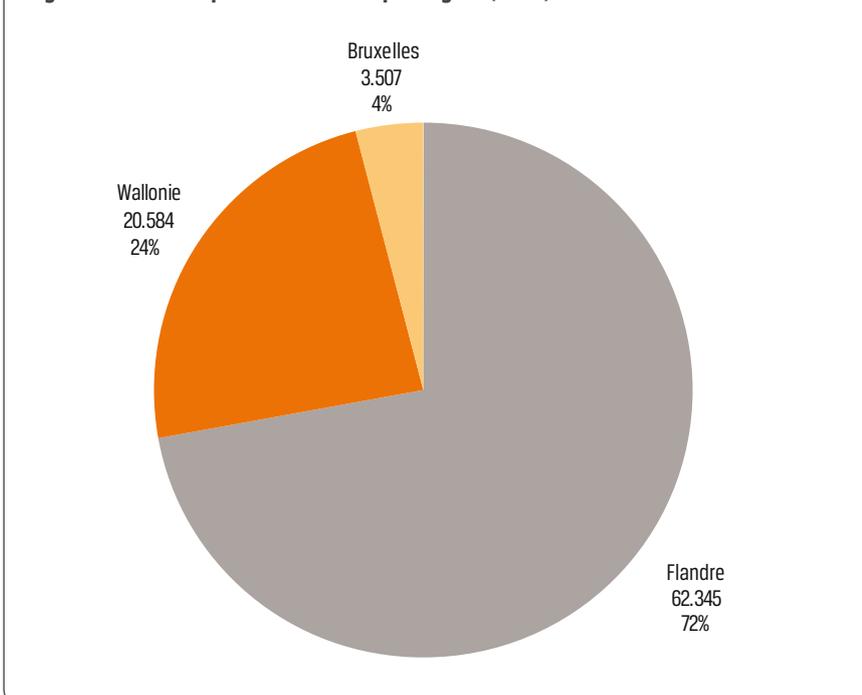
Source : Statistiques centralisées de l'ONSS

Par rapport à 2002, les parts des travailleurs dans les entreprises occupant au maximum 19 travailleurs ont toutes diminué au profit des entreprises occupant de 50 à 999 travailleurs. Il existe donc bel et bien une croissance d'échelle dans l'industrie alimentaire, même si l'intérêt porté aux grosses entreprises (occupant 1.000 travailleurs ou plus) a toutefois affiché un léger recul, ce qui peut s'expliquer par une automatisation poussée dans ces entreprises. Le déclin dans la plus petite catégorie (occupant un maximum de 4 travailleurs) fait principalement suite à la disparition des boulangeries artisanales.

Répartition régionale de l'emploi

La Flandre représente environ 72 % du nombre total d'emplois, ce qui est conforme à la répartition régionale du chiffre d'affaires.

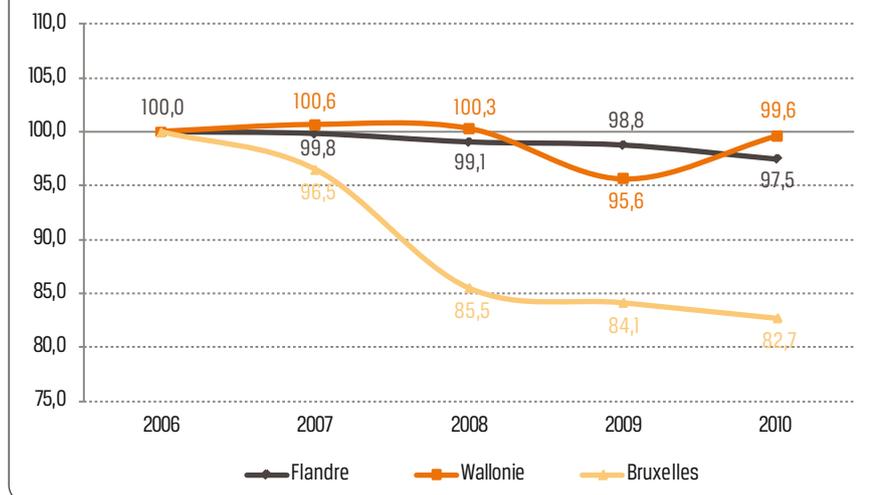
Fig. 12: Nombre de postes de travail par région (2010)



Source : ONSS (statistiques centralisées)

Nous constatons, en outre, que le nombre d'emplois a principalement diminué auprès des employeurs bruxellois ces 5 dernières années, bien que cette diminution semble s'affaiblir. L'emploi en Wallonie a augmenté de 4,1 % en 2010, ce qui montre qu'il se remet du déclin de 2009. En Flandre, la baisse légère mais continue se poursuit.

Fig. 13: Évolution du nombre de postes de travail par région (2006-2010, 2006=100)



Source : ONSS (statistiques centralisées), 2006=100

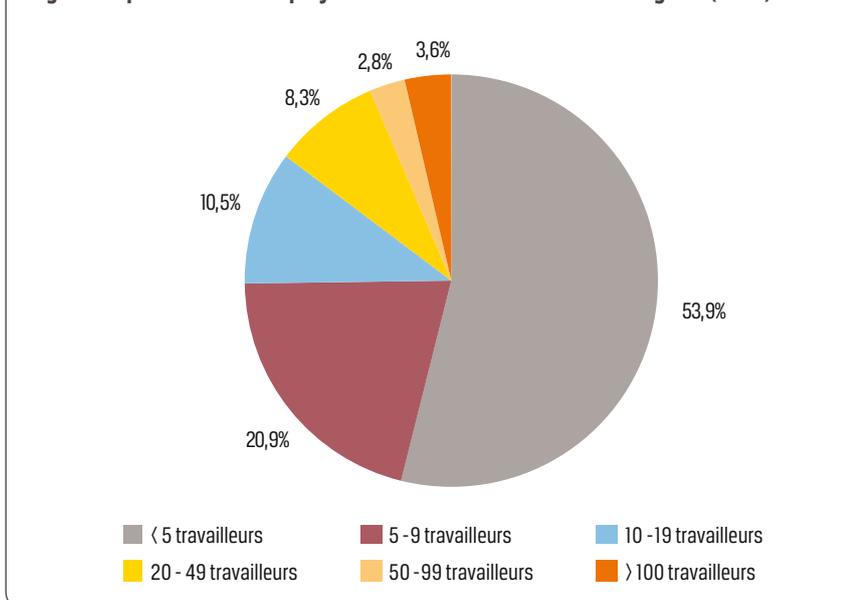


5. EMPLOYEURS

L'industrie alimentaire belge compte de très nombreuses petites entreprises.

En 2012, l'industrie alimentaire comptait 4.768 employeurs et représentait ainsi 28 % des employeurs dans l'industrie. Il faut attribuer cette part élevée au nombre appréciable de P.M.E. que compte l'industrie alimentaire : 54 % des employeurs de l'industrie alimentaire occupent moins de 5 travailleurs et 85 % d'entre eux comptent moins de 20 travailleurs. La catégorie regroupant les plus petites entités est composée à 76 % des boulangeries artisanales.

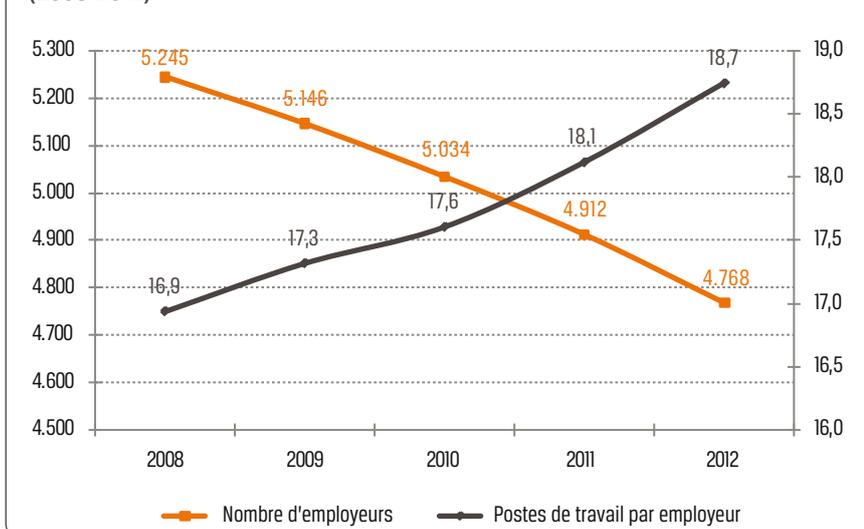
Fig. 14: Répartition des employeurs en fonction de la taille/catégorie (2012)



Source : ONSS (statistiques centralisées)

Évolution du nombre d'employeurs et taille des entreprises

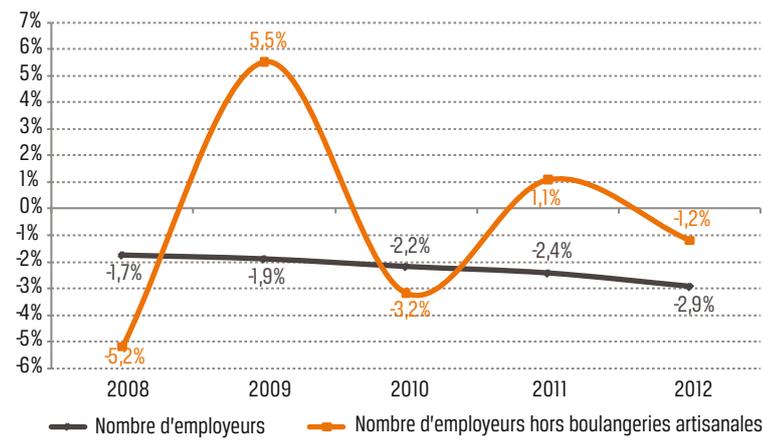
Fig. 15: Évolution du nombre d'employeurs et taille moyenne des entreprises (2008-2012)



Source : ONSS (statistiques centralisées)

Les dernières années, le nombre d'employeurs dans l'industrie alimentaire n'a cessé de diminuer, d'une année à l'autre. En 2012, on en comptait 477 de moins qu'en 2008, soit une baisse de 9 %. Le secteur des boulangeries artisanales contribue principalement à la baisse du nombre total d'employeurs dans le secteur alimentaire. Le nombre d'employeurs a, en effet, chuté de 12 % par rapport à 2008 (de 3.446 employeurs en 2008 à 3.034 employeurs en 2012). En 2012, le nombre d'employeurs (abstraction faite des artisans boulangers) a diminué de 1,2 % par rapport à 2011.

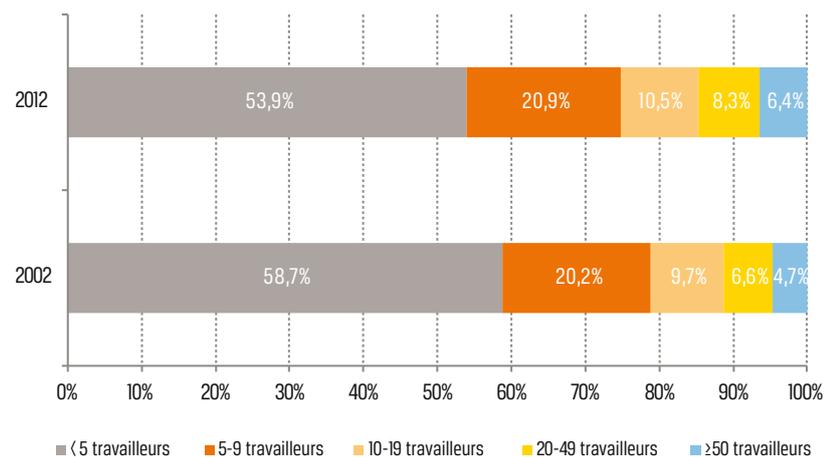
Fig. 16: Évolution du nombre d'employeurs par rapport à l'année précédente (2008-2012)



Source : ONSS (statistiques centralisées)

Par rapport à 2002, la part des très petits employeurs est en recul au profit de toutes les autres catégories des gros pourvoyeurs d'emploi.

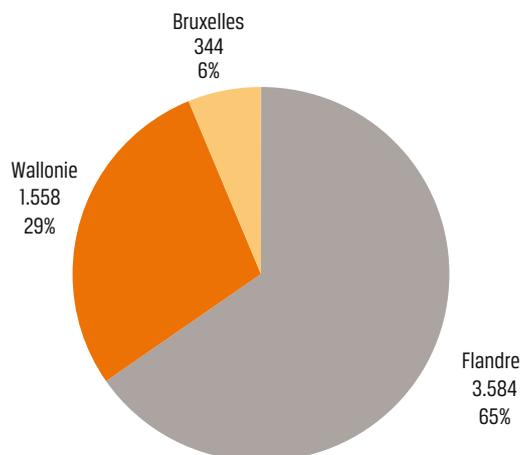
Fig. 17: Répartition des employeurs en fonction de la taille de l'entreprise (2002-2012)



Source : ONSS (statistiques centralisées)

Répartition régionale des unités d'établissement

Fig. 18 : Nombre d'unités d'établissement par région (2010)



Source : ONSS (statistiques centralisées)

Par rapport au nombre d'emplois, la Flandre compte un moindre pourcentage d'employeurs (65 % des unités d'établissement contre 72 % des emplois). Ces chiffres indiquent que les entreprises flamandes offrent en moyenne davantage d'emplois par unité d'établissement que leurs homologues wallons et bruxellois. Les entreprises bruxelloises sont en moyenne les plus petites, avec 10,2 emplois par unité d'établissement. Les entreprises flamandes sont les plus grandes, avec 17,4 emplois par unité d'établissement. Les entreprises wallonnes offrent, quant à elles, en moyenne 13,2 emplois.



© IPV-IFP / Lies Willaert

6. COMMERCE EXTÉRIEUR

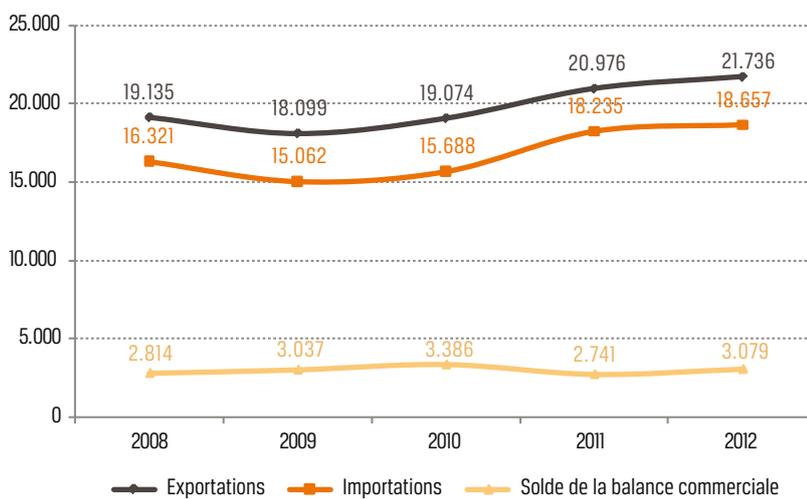
En 2012, la balance commerciale des produits alimentaires et des boissons affichait un excédent de 3,1 milliards d'euros.

En 2012, les exportations de produits alimentaires et de boissons s'élevaient, selon le concept national⁷, à 21,7 milliards d'euros. Les importations de ces produits représentaient une valeur de 18,7 milliards d'euros, soit un excédent de la balance commerciale d'environ 3,1 milliards d'euros pour les produits alimentaires et les boissons. Si l'on tient également compte du transit (le concept communautaire) dans les importations et les exportations de produits alimentaires et de boissons, les exportations et les importations s'élevaient à respectivement 26,2 et 21,9 milliards d'euros en 2012, avec pour effet un excédent de la balance commerciale de 4,3 milliards d'euros.

En 2012, la balance commerciale a présenté une hausse de 12 %.

Évolution du commerce extérieur

Fig. 19: Évolution du commerce extérieur des denrées alimentaires (en millions d'euros - 2008-2012)



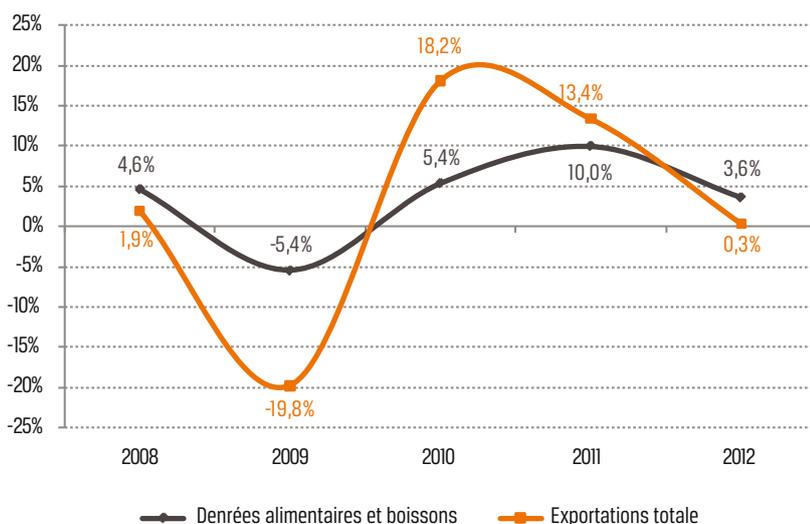
Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus

Les exportations ont présenté de sérieux chiffres de croissance jusqu'en 2008. L'année 2009 a été marquée par une baisse assez significative des exportations de -5 %, mais les importations ont diminué relativement davantage (-7,7 %). Comparativement au total des exportations belges qui ont diminué de pratiquement 20 % par rapport à 2008, l'industrie alimentaire a pu limiter les dégâts. En 2011, la croissance des exportations est revenue à son niveau de la période antérieure à la crise avec une hausse de 10 %. En 2012, celle-ci s'est affaiblie à 3,6 %. L'année 2012 a été marquée par une croissance du total des exportations belges pratiquement inexistante, après deux années de croissance explosive. Sur toute la période, le secteur alimentaire a donc présenté une croissance des exportations plus forte et plus stable que l'industrie dans son ensemble.

⁷ Les exportations selon le concept national reflètent mieux les exportations annuelles (autonomes) des entreprises belges en matière de produits alimentaires et de boissons. Les exportations selon le concept communautaire comprennent, en outre, toutes les activités de transit et les centres de distribution internationaux, dont la valeur ajoutée est habituellement inférieure. En Europe, on utilise le concept communautaire pour établir une comparaison entre les pays.

En 2012, les exportations de produits alimentaires et de boissons ont augmenté plus rapidement que les exportations globales belges.

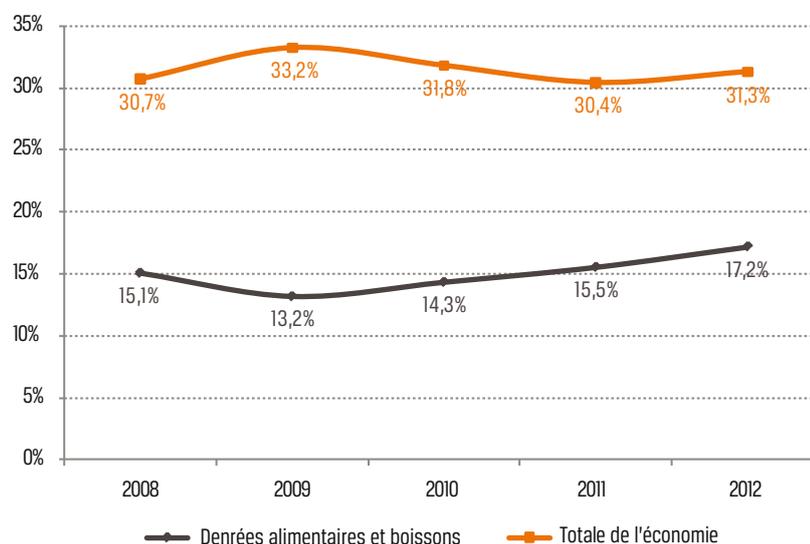
Fig. 20: Croissance annuelle des exportations (2008-2012)



Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus

Exception faite de 2009, on observe une hausse quasi continue de la part du transit de marchandises dans les exportations de produits alimentaires. Les dernières années, le transit se stabilise à un niveau de +/- 31 % dans l'ensemble de l'économie. La part du transit dans l'industrie alimentaire reste toutefois significativement inférieure dans l'ensemble de l'économie, où une faible valeur est ajoutée à pratiquement un tiers des marchandises exportées.

Fig. 21: Évolution de la part du transit dans l'ensemble des exportations (2008-2012)



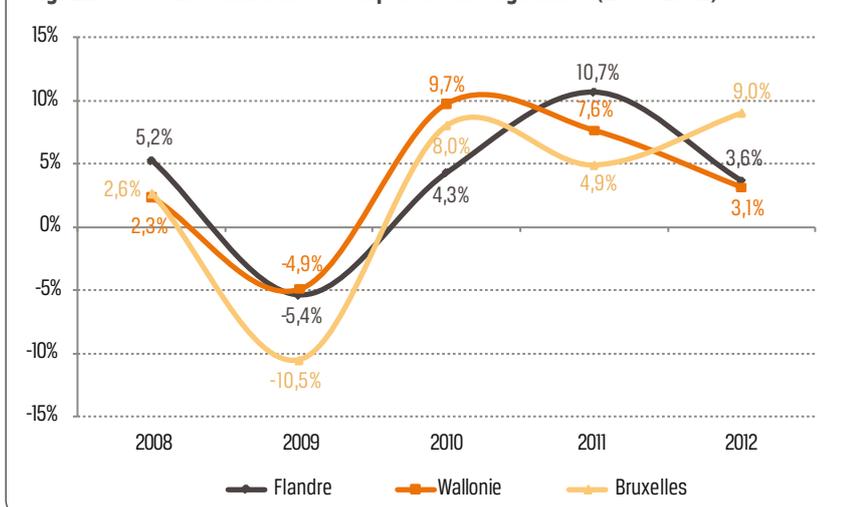
Source : BNB-ICN (concept national et communautaire), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus

Répartition régionale du commerce extérieur

Après plusieurs années de croissance continue, les exportations de produits alimentaires et de boissons ont présenté un nouveau déclin important dans les 3 régions en 2009. Les

exportations se sont toutefois rapidement rétablies dès 2010, avec des pourcentages de croissance significatifs. En 2012, les exportations ont à nouveau augmenté, toutefois à un rythme plus modéré, sauf à Bruxelles. Les 5 dernières années ont été marquées par la croissance la plus rapide des exportations en Wallonie (+15,8 % par rapport à 2008), suivie par la Flandre (+13,1 %) et Bruxelles (+10,4 %).

Fig. 22: Croissance annuelle des exportations régionales (2008-2012)



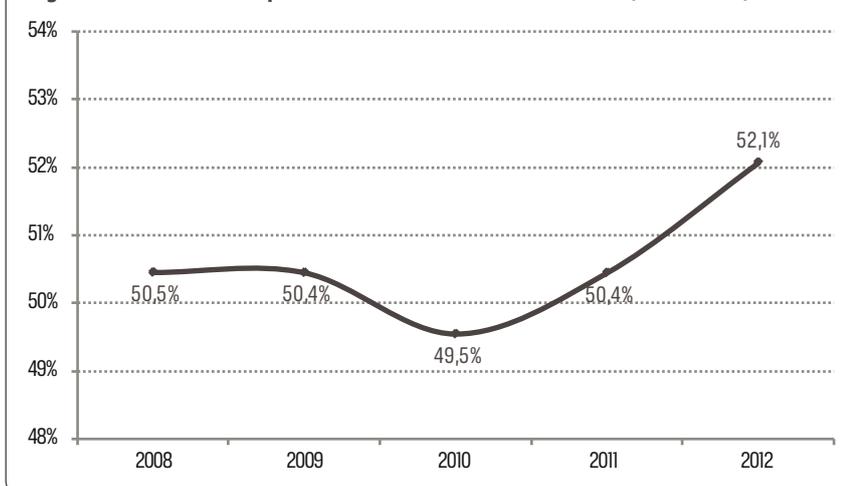
Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus

En 2012, l'industrie alimentaire flamande et wallonne ont présenté un excédent de la balance commerciale de respectivement +/- 2,47 milliards d'euros et 1,1 milliard d'euros tandis que, cette même année, Bruxelles présentait un déficit de la balance commerciale de 502 millions d'euros. En 2012, l'excédent de la balance commerciale a augmenté de respectivement 10,4 % et 11,6 % en Flandre et en Wallonie. Sur la période de 2008-2012, l'augmentation de l'excédent de la balance commerciale fut également la plus nette en Wallonie avec une croissance de 22,1 % par rapport à 7,5 % en Flandre. La Région de Bruxelles-Capitale présente un déficit structurel de la balance commerciale des produits alimentaires et des boissons qui, en 2012, a une nouvelle fois augmenté de 1,8 % par rapport à 2011 et de 27,4 % par rapport à 2008.

Tendance des exportations

En 2012, les producteurs de produits alimentaires belges ont exporté plus de la moitié de leur chiffre d'affaires.

Fig. 23: Évolution des exportations en % du chiffre d'affaires (2008-2012)



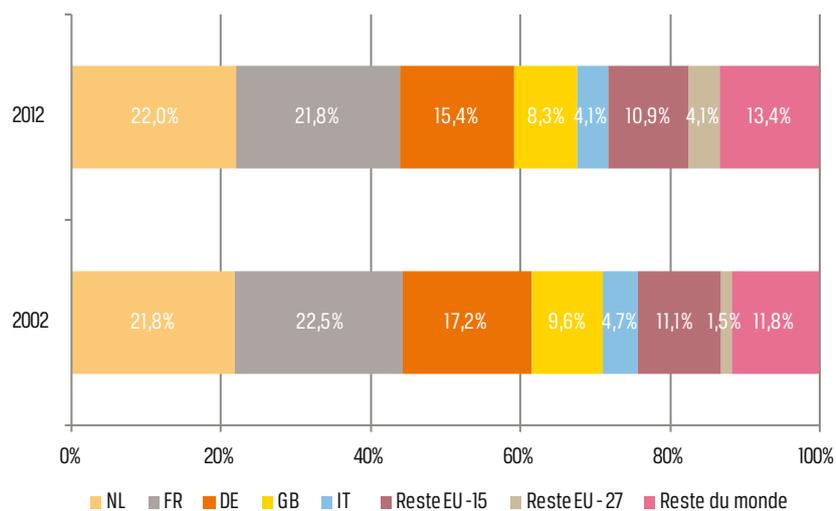
Source : BNB (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus

La tendance des exportations de l'industrie alimentaire belge a évolué au cours des dernières décennies. Après une baisse en 2009 et 2010, elle est à nouveau à la hausse en 2011 et 2012, bien que l'augmentation majeure de 2012 fait également suite à la croissance négative du chiffre d'affaires sur le marché intérieur, faisant ainsi bien entendu peser davantage les exportations dans le total du chiffre d'affaires.

Les produits alimentaires sont principalement exportés vers les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne depuis la Belgique.

Répartition géographique des exportations

Fig. 24: Répartition géographique des exportations (2002-2012)



Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus

Les exportations de l'industrie alimentaire belge restent principalement orientées vers l'Union européenne, avec nos pays voisins immédiats en centre de gravité incontestable, lesquels représentent pas moins de 59 % du total de nos exportations. Au sein de l'UE-15, le Royaume-Uni et l'Italie sont tout particulièrement d'importants marchés d'exportation, après les Pays-Bas, la France et l'Allemagne. En 2012, les Pays-Bas furent, pour la première fois, notre principal marché d'exportation de produits alimentaires et de boissons. Par rapport à 2011, seules les exportations vers l'Italie (-3,5 %), la Grèce (-2,4 %) et le Portugal (-6,4 %) ont diminué au sein des pays de l'UE-15 en 2012, de sorte que l'effet de la crise économique et financière persiste sur les exportations vers les pays du Sud de l'Europe. Les exportations vers l'Espagne et l'Irlande sont à nouveau en hausse, après le déclin de 2011, avec une croissance de respectivement +4,2 % et +3,0 %.

En 2012, les exportations vers la Pologne ont présenté l'augmentation la plus conséquente au sein de l'UE-27, qui devient ainsi notre 8e principal marché d'exportation. En revanche, la croissance des exportations vers la Tchéquie a diminué de 0,4 % après plusieurs années de croissance importante et se situe aux environs de 15 %.

Par rapport à 2002, la part de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des autres pays de l'UE-15 a présenté une baisse au profit des nouveaux États membres et des marchés d'exportation lointains qui ne cessent de gagner du terrain.

La carte de l'Europe ci-dessous indique le volume des exportations vers les différents pays (en millions d'euros).

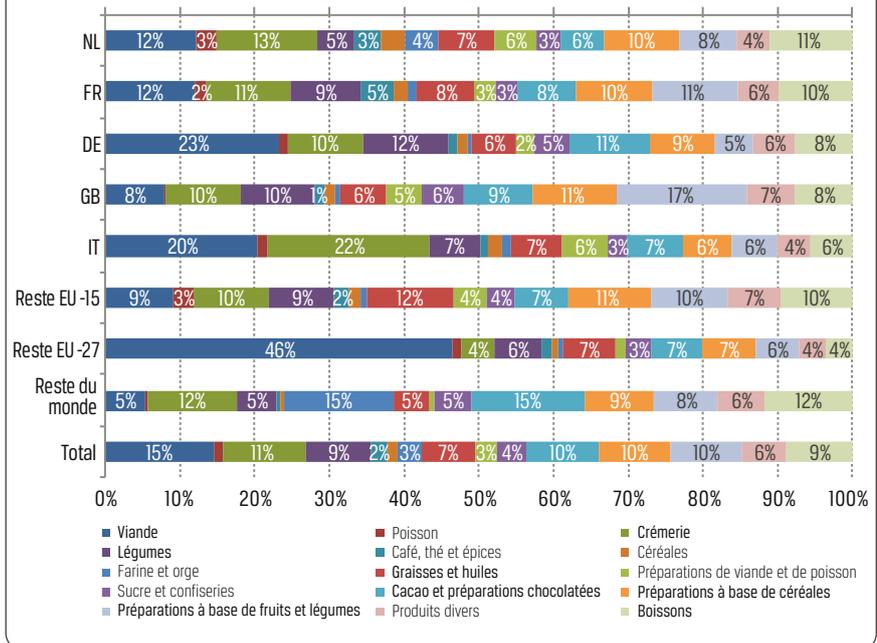


Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus

Le principal produit d'exportation de notre industrie alimentaire est la viande. Celle-ci est majoritairement exportée en Allemagne et en Pologne. Les produits laitiers, les produits à base de cacao, les préparations à base de céréales (tout particulièrement les biscuits) et les préparations de légumes (à congeler en particulier) sont les plus prisés. Ensemble, ils représentent 63 % du total des exportations de produits alimentaires et de boissons.

Les exportations vers les Pays-Bas et la France sont réparties de manière assez égale entre les différents groupes de produits, tandis que dans les 5 autres pays les mieux classés, on trouve des produits majeurs. Dans les exportations à destination de l'Allemagne (ainsi que de l'Italie), la viande ressort clairement, parce que sa transformation y est importante étant donné les bas salaires dans ce secteur de l'industrie allemande. En ce qui concerne le Royaume-Uni, les exportations de préparations de légumes et de fruits prennent principalement le dessus. Les exportations vers les autres pays de l'UE-15 présentent peu de véritables produits majeurs, tandis que les exportations vers les nouveaux États membres sont influencées dans une large mesure par les exportations de viande vers la Pologne. Sur les marchés d'exportation lointains, ce sont surtout les produits d'exportation bien connus de l'industrie alimentaire belge qui marchent bien : les produits à base de chocolat et les boissons (bière), bien que quelques groupes de produits moins connus en fassent également partie, tels que la farine/le malt et les produits laitiers.

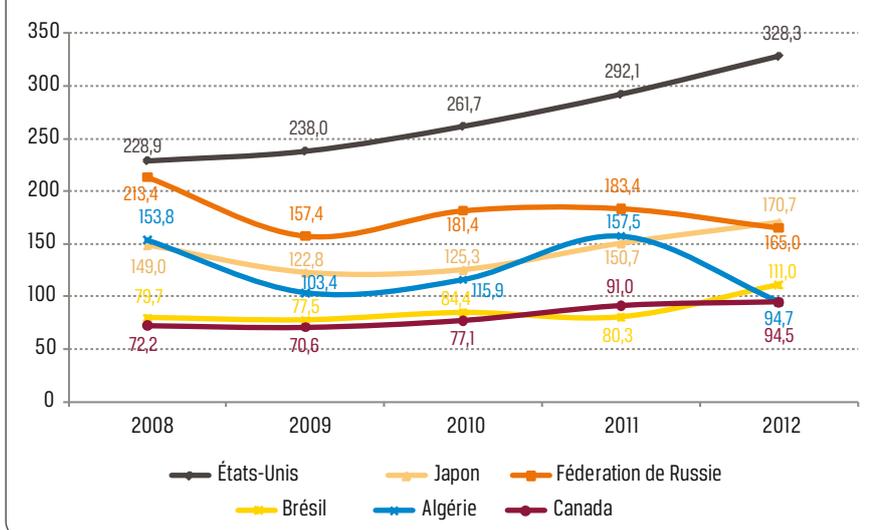
Fig. 25: Répartition des exportations par groupe de produits et par marché d'exportation (2012)



Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus. Par souci de clarté, aucun pourcentage n'est mentionné pour les groupes de produits dont la valeur est inférieure à 2 %. Les principaux groupes de produits (part > 5 %) sont indiqués en gras dans la légende.

Évolution des exportations vers des pays lointains

Fig. 26: Évolution des exportations lointaines en millions d'euros (2008-2012)



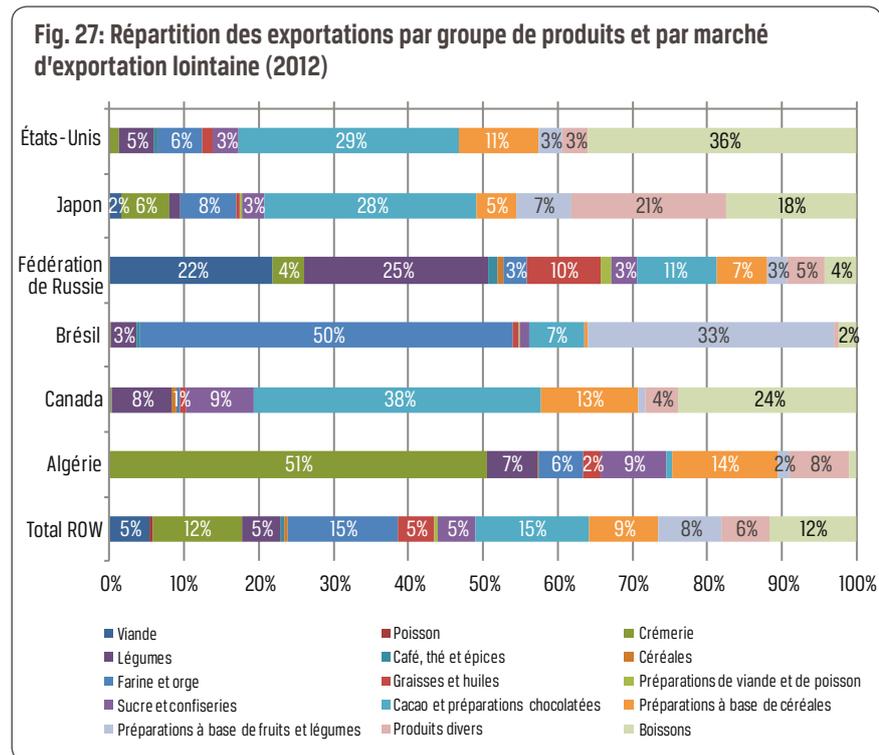
Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus

En 2012, les exportations à destination de pays lointains ont représenté plus de 13 % du total des exportations, à savoir un statu quo par rapport à 2011. Les États-Unis, la Fédération de Russie et le Japon sont les principaux marchés d'exportations lointains de produits alimentaires et de boissons. Depuis quelques années déjà, les exportations vers les États-Unis et le Japon sont en hausse contrairement aux exportations vers la Russie qui, en 2012, ont présenté un déclin important de -12 %, notamment en raison d'une diminution de

-20 % des exportations de viande belge vers ce pays. En 2012, on note la plus importante augmentation des exportations vers le Brésil (+38 %), suivie par le Japon (+16 %) et les États-Unis (+13 %).

Pour nos 6 pays d'exportation les plus lointains, les exportations vers le Brésil ont augmenté de la manière la plus spectaculaire (+247 %), suivi par les États-Unis (+84 %) et l'Algérie (+71 %) par rapport à 2002.

Les exportations vers la Chine ont toutefois augmenté de 53 % en 2012, mais ne représentent toujours que 0,3 % de l'ensemble des exportations de produits alimentaires belges. Les exportations vers la Chine ont augmenté de 161 % par rapport à 2002.



Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus. Par souci de clarté, aucun pourcentage n'est mentionné pour les groupes de produits dont la valeur est inférieure à 2 %.

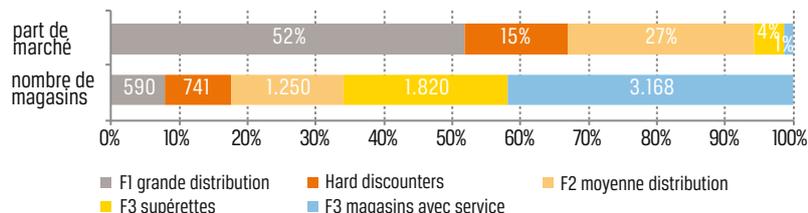
En ce qui concerne les exportations de produits alimentaires belges vers nos principaux marchés d'exportation lointains - les États-Unis et le Japon, mais aussi le Canada - les produits à base de chocolat et les boissons (bières) occupent une part importante. Les préparations à base de céréales sont également des produits d'exportation importants de la Belgique vers les États-Unis et divers produits en ce qui concerne le Japon. Les exportations vers la Russie sont principalement dominées par la viande et les légumes (à congeler). Les exportations vers le Brésil et l'Algérie sont principalement dominées par 2 produits d'exportation représentant une part plutôt limitée pour le reste du monde : les produits à base farine et de malt pour le Brésil et les produits laitiers (principalement la poudre de lait) pour l'Algérie.

7. CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

En 2011, les produits alimentaires ont principalement été vendus dans les hypermarchés.

Canaux de distribution des produits alimentaires au niveau national

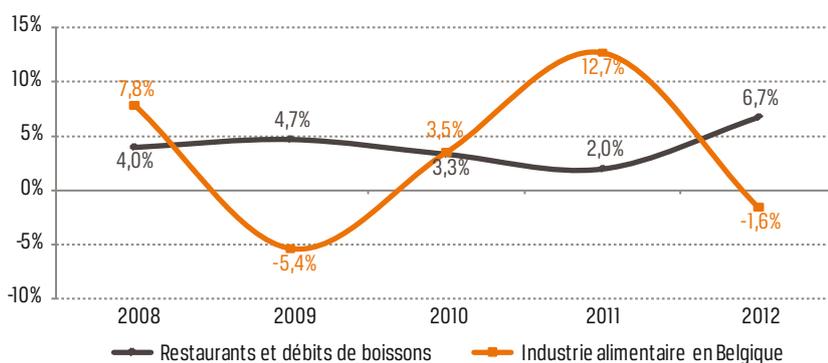
Fig. 28: Répartition en pourcentage des canaux de distribution des denrées alimentaires (2011)



Source : Nielsen Grocery Universe 2012

En 2011, la Belgique comptait 7.569 magasins de vente de produits alimentaires, soit une légère baisse d'environ -1,2 % par rapport à 2010. La hausse continue du nombre de magasins F1 depuis 2002 a pris fin depuis 2008. Depuis lors, leur nombre fluctue aux environs de 590, bien qu'en 2011 on comptait 4 magasins F1 de plus qu'en 2010. Les dernières années, la hausse du nombre de hard discounters commence à se renverser véritablement. Il s'agit-là peut-être du signe d'un affaiblissement de la dynamique dans le paysage du commerce de détail. Six filiales supplémentaires seulement sont ainsi venues s'y ajouter en 2011, alors qu'il y a dix ans ont voyait apparaître, chaque année, plusieurs dizaines de filiales supplémentaires. Le nombre de magasins de taille moyenne (de type supermarché GB, OKay, AD Delhaize, Spar, etc.) a, une nouvelle fois, légèrement augmenté de 0,9 %, tandis que le nombre de magasins F3 a continué de chuter. Bien que les magasins F3 représentent 66 % du nombre de magasins, les magasins F1, F2 et les hard discounters réalisent, de toute évidence, la quasi-totalité du chiffre d'affaires en termes de part de marché. La part des magasins traditionnels avec service s'élève à peine à 1,4 %, bien qu'ils représentent 42 % du nombre total de magasins.

Fig. 29: Croissance annuelle du chiffre d'affaires horeca & industrie alimentaire (2008-2012)



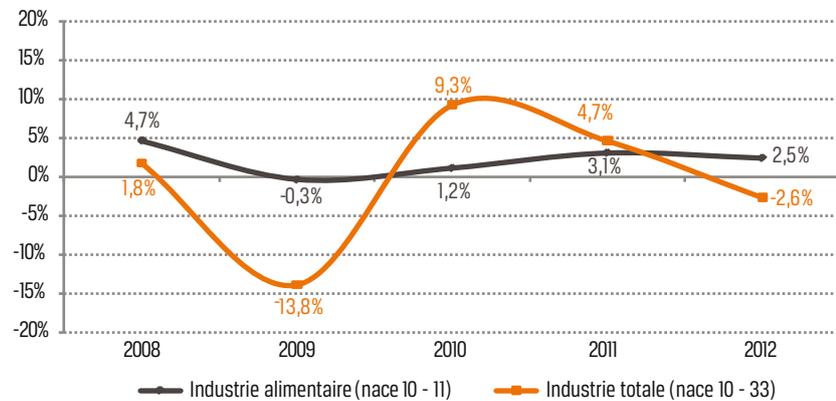
Source : DGSIE, déclarations T.V.A.

Depuis 2008, le chiffre d'affaires des établissements de restauration et des débits de boisson n'a cessé d'augmenter d'une année à l'autre pour aboutir à 9,9 milliards d'euros en 2012. Après une augmentation relativement faible en 2011, le chiffre d'affaires a augmenté de manière assez conséquente en 2012. En revanche, l'impact de la crise dans l'industrie alimentaire était beaucoup plus marqué dans le chiffre d'affaires en 2009 et en 2012.

8. ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION

En 2009, la production présente une baisse relativement limitée et se rétablit depuis 2010.

Fig. 30: Croissance annuelle de la production (2008-2012, 2005=100)

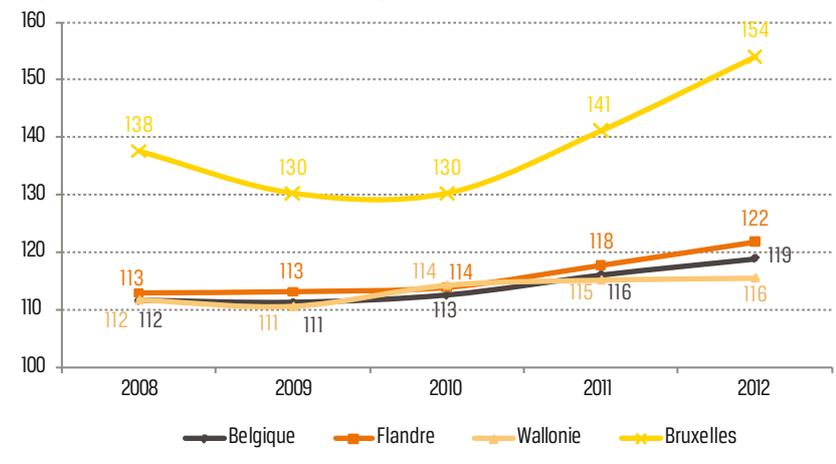


Source : DGSIE (indice de production), 2005=100

Les 5 dernières années, l'industrie alimentaire présente une augmentation annuelle de la production d'environ 2,2 % par rapport à -0,1 % dans l'industrie manufacturière. L'augmentation de la production dans l'industrie alimentaire n'a présenté un recul de manière restreinte de -0,3 % qu'en 2009. En 2009, les performances de l'industrie alimentaire restent donc nettement supérieures à celles de l'industrie manufacturière. En 2010 et 2011, le tableau s'inversait à nouveau avec une reprise plus significative dans l'industrie manufacturière. En 2012, la production a, une nouvelle fois, présenté une baisse dans l'ensemble de l'industrie. Tout comme pour les autres indicateurs, l'industrie alimentaire réagit donc de manière plus modérée (tant dans un sens négatif que positif) aux fluctuations conjoncturelles.

Évolution régionale de la production

Fig. 31: Évolution de la production régionale (2008-2012, 2005=100)



Source : DGSIE (indice de production), 2005=100

Les 2 dernières années, la production dans la Région de Bruxelles-Capitale et en Flandre a augmenté de respectivement 18 % et 7 %, tandis que la production en Wallonie ne présentait qu'une augmentation de 1 %.

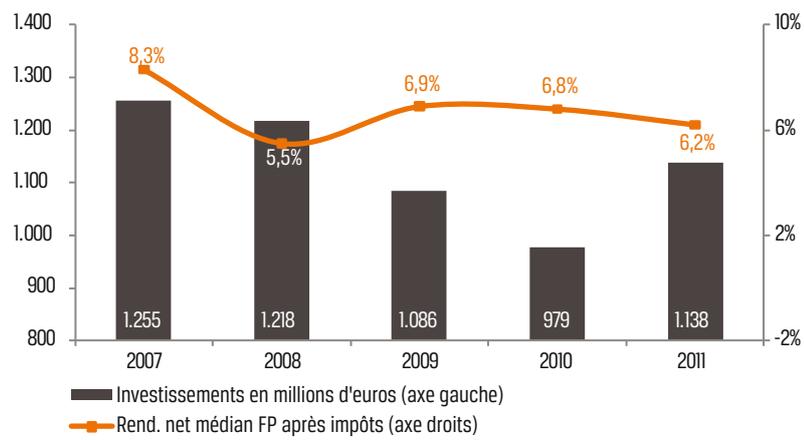
9. RENDEMENT ET RATIOS FINANCIERS

En 2011, une entreprise moyenne a généré un rendement net sur fonds propres de 6,2%.

Rentabilité et investissements

En l'absence d'une rentabilité suffisante, les investissements et l'emploi diminuent dans le secteur alimentaire. Inversement, lorsque les entreprises sont suffisamment rentables, l'activité d'investissement augmente, ce qui se traduit par la création de nouveaux emplois.

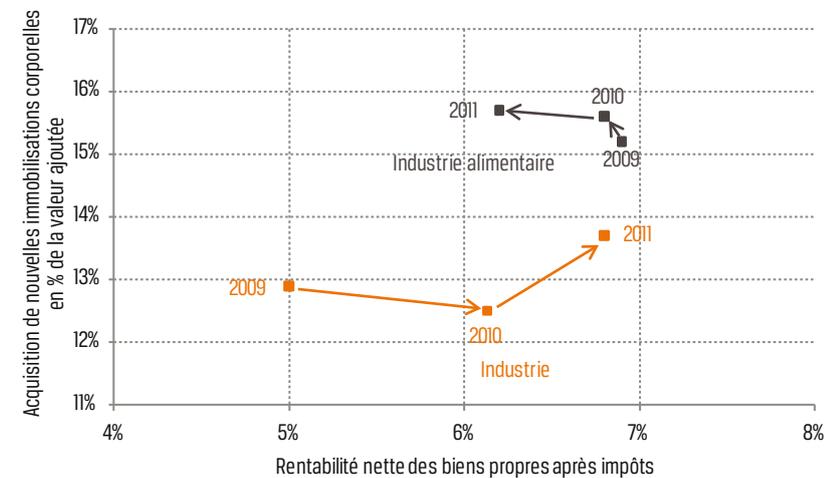
Fig. 32: Évolution des investissements et rentabilité médiane de l'industrie alimentaire (2007-2011)



Source : Investissements : DGSIE (déclarations T.V.A.), rendement : BNB (centrale des bilans)

En 2011, le rendement net (médian) des fonds propres (après impôts) du secteur a présenté une baisse de 0,6 point en pourcentage par rapport à 2010. Les investissements dans l'industrie alimentaire ont enregistré une forte baisse en 2009 et 2010 due à la crise économique et financière, après plusieurs années de croissance soutenue. En 2011, les investissements ont augmenté significativement et cette tendance s'est également poursuivie en 2012.

Fig. 33: Évolution des investissements et rentabilité (médiane du secteur - 2009-2011)



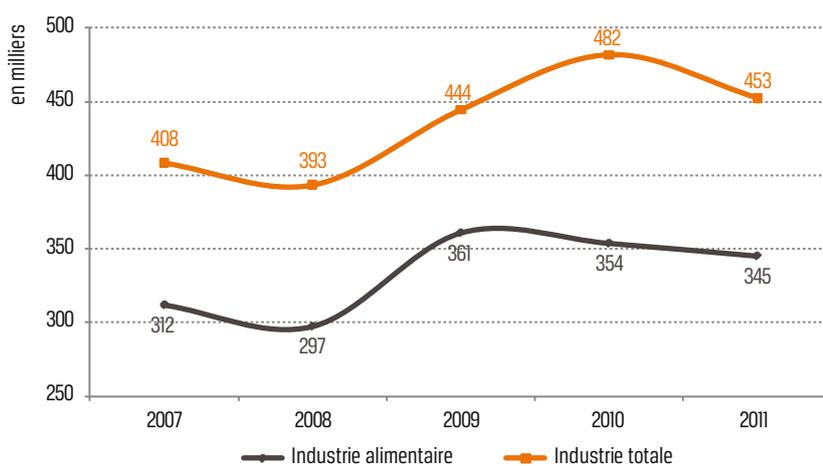
Source : BNB (centrale des bilans), estimation pour 2010 sur la base de 95 % des déclarations

En 2011, une entreprise moyenne (médiane) du secteur alimentaire a investi 15,7 % de la valeur ajoutée dans de nouvelles immobilisations corporelles : un statu quo par rapport à 2010 (15,6 %). Le rendement net des fonds propres après impôts a diminué par rapport à 2010. Pour l'industrie manufacturière, nous notons cependant une augmentation de la rentabilité nette des fonds propres après impôts, qui passe de 6,1 % à 6,8 %. En 2011, les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles en pourcentage de la valeur ajoutée ont également augmenté de 1,2 point de pourcentage.

L'industrie alimentaire demande moins de capitaux qu'une entreprise industrielle moyenne.

Intensité des capitaux

Fig. 34: Immobilisations corporelles par membre du personnel - médiane (2007-2011)

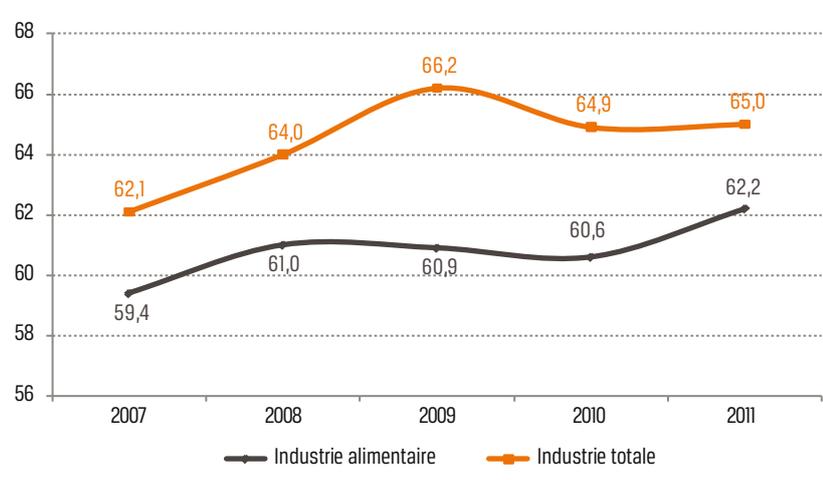


Source : BNB (centrale des bilans)

En 2011, une entreprise alimentaire moyenne (médiane) comprenait des immobilisations corporelles pour 345.057 euros par membre du personnel contre 453.518 euros pour l'industrie manufacturière. Par rapport à 2007, les deux montants ont présenté une augmentation pratiquement égale (+10,6 % dans l'industrie alimentaire et +10,8 % dans l'ensemble de l'industrie).

Part des frais de personnel

Fig. 35: Part des frais de personnel en valeur ajoutée en % - médiane (2007-2011)

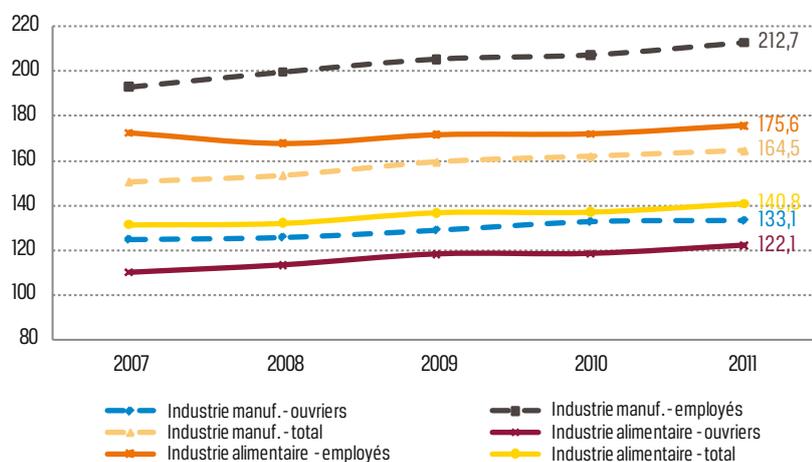


Source : BNB (centrale des bilans)

En 2011, une entreprise alimentaire moyenne (médiane) a consacré 62 % de la valeur ajoutée au paiement des frais de personnel. Les dernières années sont plutôt marquées par une tendance à la hausse de cet indice.

Rémunérations

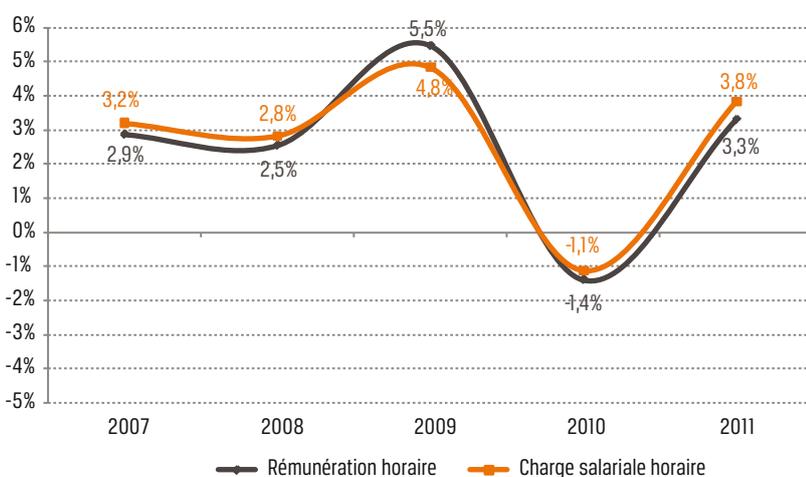
Fig. 36: Évolution des rémunérations par jour (2007-2011)



Source : ONSS (salaires déclarés et périodes rémunérées)

Sur la base des rémunérations déclarées à l'ONSS (notamment les rémunérations brutes + les primes) et du nombre de jours et d'heures déclarés⁸, il ressort que la rémunération journalière moyenne dans l'industrie alimentaire en 2011 était de 140,8 euros, soit une hausse de 2,7 % par rapport à 2010. Les rémunérations des ouvriers ont enregistré l'augmentation la plus forte (+3,1 %). Celles des employés ont, quant à elles, augmenté de 2,1 %. Les rémunérations ont généralement augmenté au cours de la période de 2007-2011, tant en ce qui concerne les ouvriers que les employés. La rémunération journalière dans l'industrie alimentaire n'a présenté une baisse (-2,6 %) qu'en 2008. En 2011, l'augmentation des rémunérations était inférieure dans l'industrie alimentaire à celle de l'industrie manufacturière par rapport à 2007 (7,1 % contre 9,3 %).

Fig. 37: Croissance annuelle charge salariale et rémunérations (2007-2011)



Source : BNB Bilan social

⁸ Les heures sont converties en jours à raison de 7,6 heures/jour.

Le bilan social permet de représenter l'évolution des coûts salariaux et de la rémunération horaire. Nous constatons que les rémunérations horaires au cours de la période de 2007-2011 ont présenté une augmentation annuelle moyenne de quelque 2,6 % (il s'agit d'une augmentation nominale, dès lors inflation comprise). En 2009, tant les rémunérations horaires que les coûts salariaux ont monté en flèche, tout comme ce fut le cas en 2011. Entre 2007 et 2011, les rémunérations horaires ont légèrement moins augmenté que les coûts salariaux horaires (de respectivement 10,2 % et 10,7 %). Ces chiffres n'indiquent pas une réduction structurelle des cotisations patronales à la sécurité sociale.

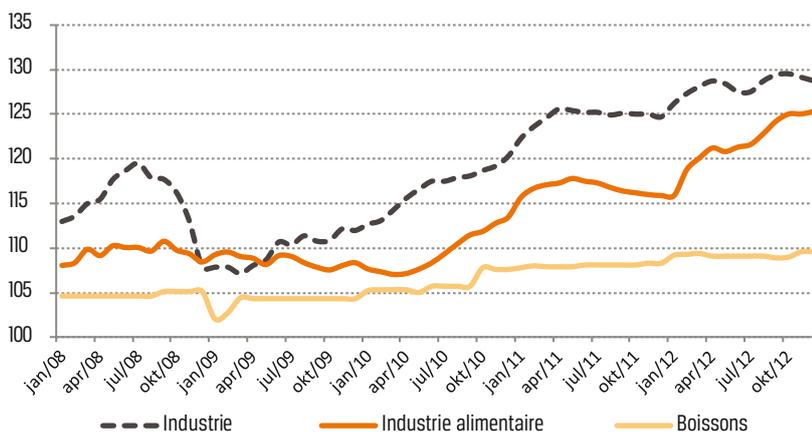


10. ÉVOLUTION DES PRIX

En 2012, les prix de vente intérieurs des produits alimentaires ont augmenté plus rapidement que dans l'ensemble de l'industrie.

Évolution des prix de vente sur le marché intérieur

Fig. 38: Prix de vente sur le marché intérieur (01/2008-12/2012)

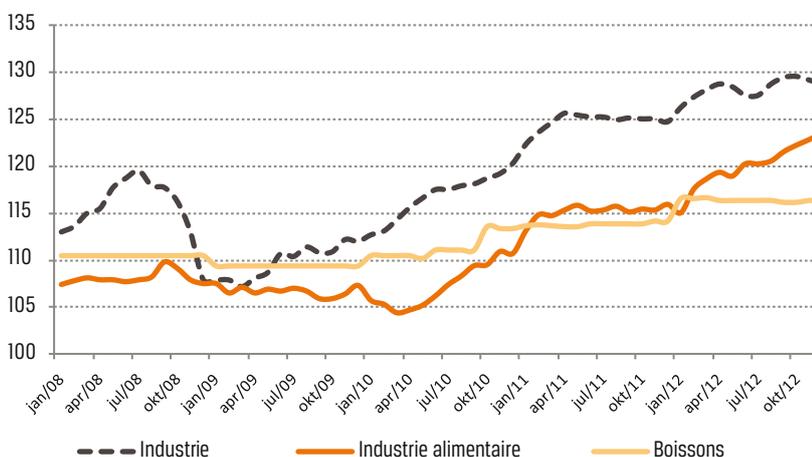


Source : DGSIE (prix de vente sur le marché intérieur, 2005=100)

Les prix de vente des produits alimentaires sur le marché intérieur évoluent de manière relativement similaire aux prix de l'ensemble de l'industrie, bien qu'ils aient augmenté plus rapidement dans l'industrie alimentaire que dans l'ensemble de l'industrie au cours du deuxième semestre de 2012. Une des répercussions de cette tendance est une hausse de 8,1 % des prix de vente des produits alimentaires en décembre 2012 par rapport à ce même mois en 2011, alors que l'augmentation s'est limitée à 3,2 % dans l'ensemble de l'industrie. Les prix de vente des produits alimentaires sont, en moyenne, supérieurs de 4,4 % par rapport à 2011 contre 2,8 % dans l'ensemble de l'industrie. Les prix des boissons ont évolué de manière plus similaire et ont présenté une augmentation minimale en 2012 (supérieurs de 1,1 % par rapport à 2011).

Évolution des prix de vente sur les marchés étrangers

Fig. 39: Prix de vente sur les marchés extérieurs (01/2008-12/2012)



Source : DGSIE (indice des prix de vente étrangers, 2005=100)

Les prix de vente des produits alimentaires et de l'ensemble de l'industrie sur le marché intérieur suivent à nouveau les mêmes tendances, malgré l'augmentation plus faible des prix de vente étrangers par rapport aux prix de vente intérieurs. Sur les marchés étrangers, les prix ont augmenté deux fois plus vite que sur le marché intérieur.

Évolution des prix de vente sur les marchés intérieurs et étrangers

Évolution des prix de vente en 2012	Produits alimentaires	Boissons	Industrie
Marché intérieur	+4,4%	+1,1%	+2,8%
Marché extérieur	+4,2%	+2,3%	+2,8%
Marchés intérieur et extérieur	+4,3%	+1,4%	+2,8%

Source : DGSIE (indice des prix de vente intérieurs et étrangers, 2005=100)

L'année 2012 a été marquée par une augmentation beaucoup plus importante des prix de vente des produits alimentaires sur les marchés intérieurs et extérieurs par rapport aux prix de vente des boissons. En comparaison avec l'ensemble de l'industrie, seuls les produits alimentaires ont présenté une augmentation plus rapide.

Évolution des prix des matières premières

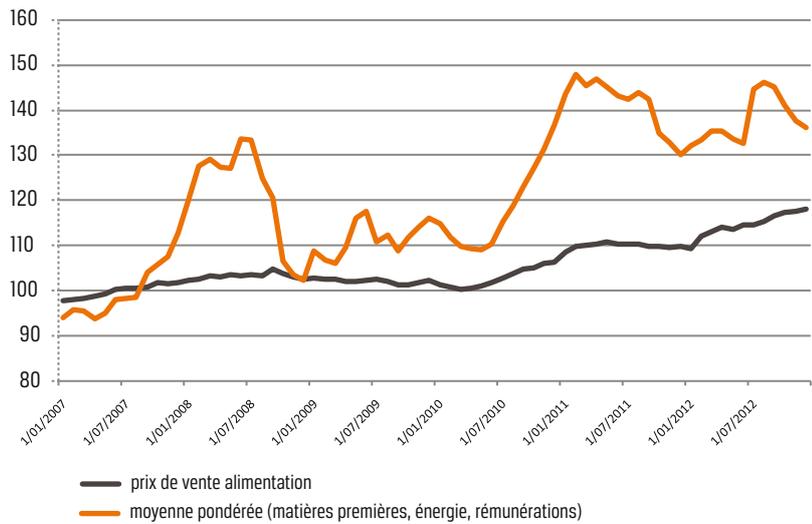
Après 2 années d'augmentations significatives des prix des matières premières des denrées alimentaires, les prix chutent à nouveau en moyenne de 5 % en 2012.

Après un pic des prix des matières premières au cours du deuxième semestre de 2010, ainsi que les premiers mois de 2011, la plupart des prix des matières premières ont baissé au cours du premier semestre de 2012. Tous les prix des matières premières sont ensuite montés en flèche pendant 2 à 3 mois et sont ensuite redescendus à leur niveau du début de 2011. Pour l'ensemble de 2012, le prix moyen des matières premières des produits alimentaires était inférieur de 5,1 % par rapport à 2011.

Les différents groupes de produits présentent toutefois des différences significatives. Ainsi, en 2012, le prix du pétrole était supérieur de 10 % par rapport à 2011 et le prix des céréales affichait à peine une augmentation de 1 %. Les prix des boissons tropicales et du sucre affichaient, quant à eux, une baisse de pratiquement 23 % par rapport à 2011.

Si nous observons l'évolution des prix des facteurs d'intrants (les matières premières, l'énergie et les rémunérations) et des prix de vente sur une période plus longue, nous constatons que ces prix des intrants ont augmenté de manière beaucoup plus significative que les prix de vente. Les derniers mois, l'écart entre les coûts d'intrants et les prix de vente a diminué, mais il reste clair entre ces deux facteurs. Cette tension entre les prix des intrants et de vente est également due à la pression croissante sur les prix dans la chaîne alimentaire.

Fig. 40: Évolution des prix de vente et des prix d'intervention denrées alimentaires (2007-2012)

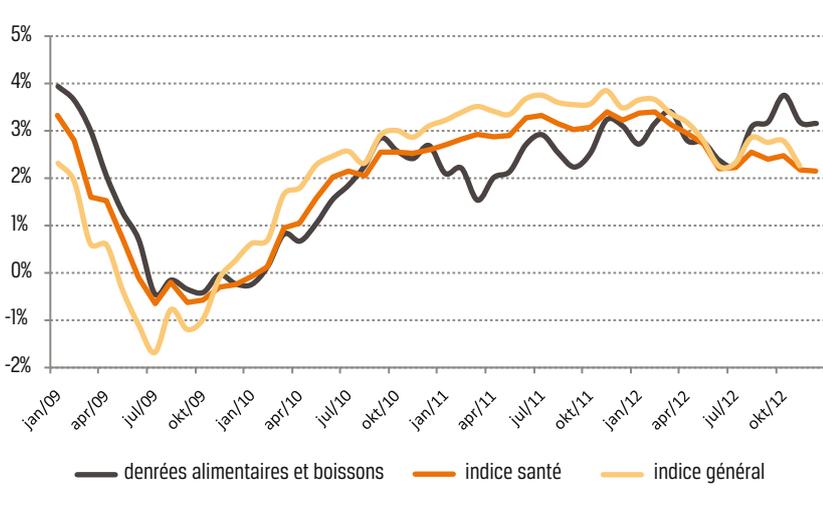


Source : DGSIE (indice des matières premières, 2006=100)

Évolution des prix à la consommation des produits alimentaires

Le deuxième semestre de 2012 a été marqué par une baisse des prix à la consommation des produits alimentaires. Cette même année, les prix à la consommation ont néanmoins augmenté de 3 % l'an.

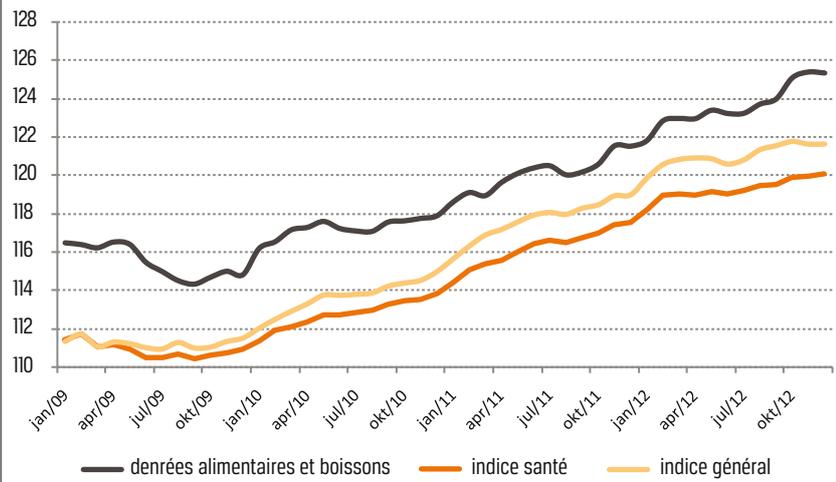
Fig. 41: Augmentation de l'indice des prix à la consommation par rapport au même mois de l'année précédente (01/2009-12/2012)



Source : DGSIE (prix à la consommation)

Après une augmentation plus limitée de l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons jusqu'à mi-2012 par rapport à l'augmentation de l'indice santé et l'index général, les prix des produits alimentaires ont présenté une hausse plus importante notamment au cours du deuxième semestre de 2012. Après l'augmentation en flèche au cours des mois d'été, les prix à la consommation des produits alimentaires ont baissé tout comme les autres indices, mais l'augmentation reste pratiquement supérieure de 1 %. Sur l'ensemble de l'année 2012, les prix à la consommation des produits alimentaires ont augmenté de tout juste moins de 3 %. Il s'agit d'une hausse de moins de 1,4 % par rapport à la hausse des prix de vente des produits alimentaires.

Fig. 42: Évolution de l'indice des prix des matières premières (01/2009-12/2012)



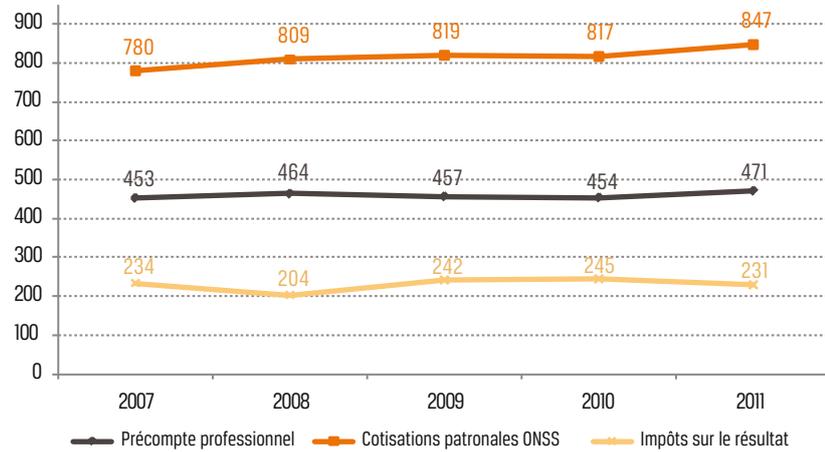
Source : DGSIE (prix à la consommation, 2004=100)



11. COTISATIONS FISCALES ET PARAFISCALES

L'industrie alimentaire rapporte au moins 847 millions d'euros de cotisations à la sécurité sociale.

Fig. 43: Précompte professionnel, cotisations patronales ONSS et impôts sur le résultat (millions d'euros - 2007-2011)



Source : Belfirst février 2013

Cotisations de sécurité sociale et fisc

En 2011, l'emploi direct dans l'industrie alimentaire a rapporté au moins 847 millions d'euros en cotisations patronales à la sécurité sociale. Il a en outre rapporté au moins 471 millions d'euros en précompte professionnel à titre de contribution fiscale. Par rapport à 2010, ces montants étaient respectivement supérieurs de 3,7 % et 3,6 %.

Impôts

En 2011, les entreprises de l'industrie alimentaire ont payé 231 millions d'impôts sur le résultat, ce qui correspond à une diminution de -5,9 % par rapport à 2010.

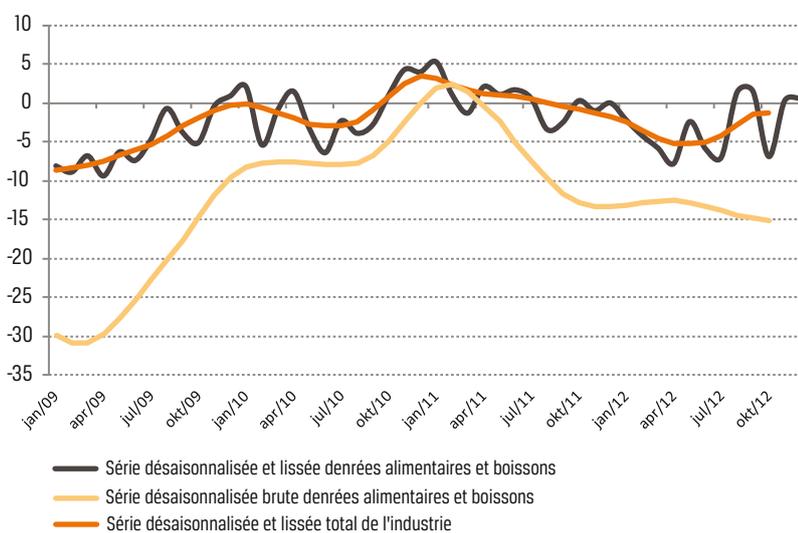


© IPV-IFP / Lies Willaert

12. PRÉVISIONS CONJONCTURELLES

Après une confiance des entrepreneurs à son point le plus bas au cours du premier semestre de 2012, on assiste à un regain de confiance progressif des entrepreneurs, même si ceux-ci restent négatifs.

Fig. 44: Baromètre conjoncturel industrie alimentaire et industrie totale (01/2009-12/2012)



Source : BNB (Enquête sur la conjoncture)

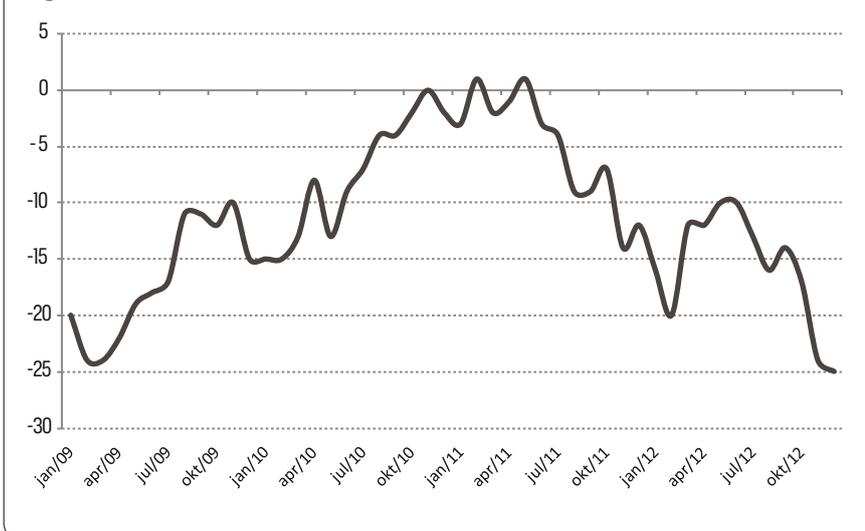
L'enquête mensuelle sur la conjoncture de la Banque nationale de Belgique permet déjà de se faire une idée de la manière dont quelque 6.000 dirigeants d'entreprise évaluent la situation économique actuelle. Pour l'industrie alimentaire, cela signifie concrètement que plus de 300 industriels actifs dans le secteur alimentaire sont interrogés, chaque mois, sur le fonctionnement de leur entreprise.

Depuis la crise économique, la confiance des entrepreneurs se situe généralement en dessous de zéro. La série désaisonnalisée et lissée n'a présenté une légère tendance positive qu'au cours du premier semestre de 2010, mais la confiance est rapidement redescendue à son niveau le plus bas en mai 2012 (-5,5). Les mois suivants, la confiance des entrepreneurs a progressivement augmenté (jusqu'à -1,3 en octobre 2012).

Dans l'ensemble de l'industrie, on n'assiste jusqu'ici à aucun rétablissement de la confiance des entrepreneurs. Depuis mars 2011, celle-ci s'est retrouvée dans une spirale généralement descendante (jusqu'à -15,1 en octobre 2012). La série brute dans l'industrie alimentaire est capricieuse, avec de multiples hauts et bas. Il convient donc d'être très prudent dans l'interprétation de ses évolutions.

En 2012, la confiance des consommateurs reste extrêmement négative.

Fig. 45: Confiance des consommateurs (01/2009 -12/2012)



Source : BNB (indicateur de confiance des consommateurs)

En raison de la crise économique et financière, la confiance des consommateurs se situe, elle aussi, presque en permanence en dessous de zéro depuis 2008. Après un léger rétablissement de la confiance jusqu'au printemps 2011, elle a présenté une nouvelle descente vertigineuse jusqu'à -16 en janvier 2012. Par la suite, un rétablissement de la confiance a semblé s'annoncer pour à nouveau redescendre à pas moins de -25 en décembre 2012.



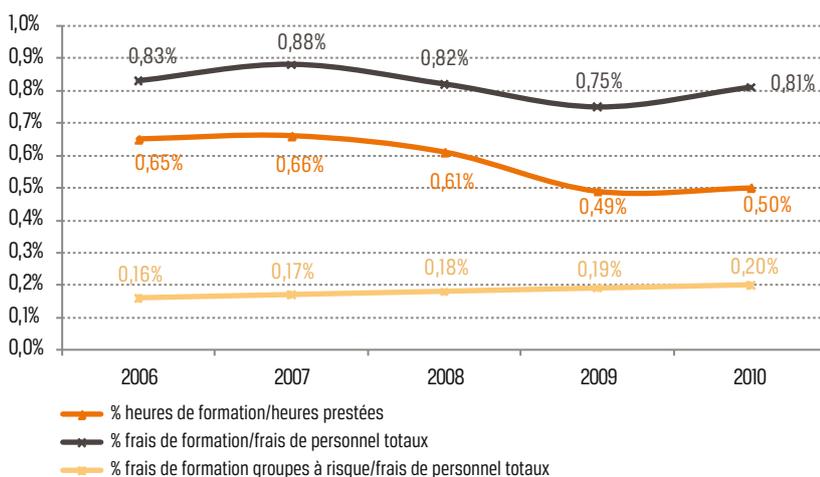
© IPV-IFP / Lies Willaert

13. EFFORTS EN MATIÈRE DE FORMATION

Les formations représentent 0,5 % du temps de travail.

Il ressort d'une analyse des balances sociales du Conseil central des Entreprises que 0,50 % du temps de travail a été consacré aux formations officielles en 2010. En termes financiers, cela représente un investissement de 0,81 % des frais de personnel. Après plusieurs années de crise, il semble que la tendance à la baisse de 2010 ait été arrêtée.

Fig. 46: Efforts de formation dans le secteur alimentaire (2006-2010)

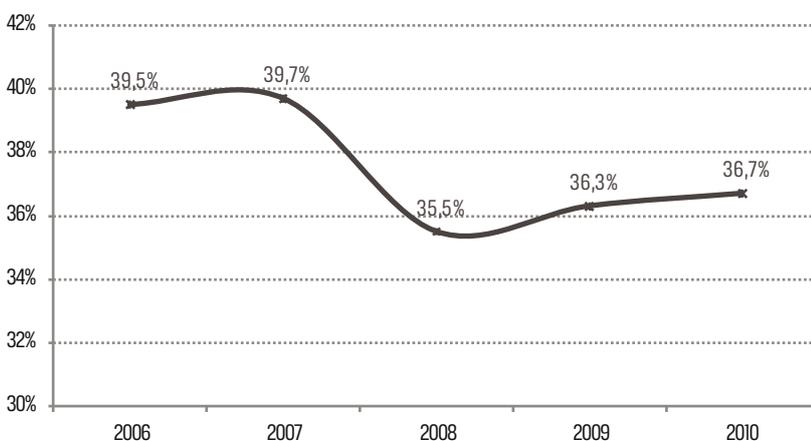


Source : CCE, BNB Bilan social, IFP

Les efforts en matière de formation dans l'industrie alimentaire se remettent progressivement de l'année de crise que fut 2008.

Le graphique représentant le pourcentage de travailleurs ayant bénéficié d'une formation indique aussi un léger redressement après la crise économique et financière de 2008. Après la forte baisse de 4 points de pourcentage en 2008, le nombre de travailleurs ayant bénéficié d'une formation augmente à nouveau de 0,4 point de pourcentage en 2010.

Fig. 47: % de travailleurs ayant suivi une formation (2006-2010)



Source : CCE, BNB Bilan social, IFP

**Les petites entreprises
sont moins réceptives aux
formations.**

En 2011, 16.347 travailleurs différents relevant des commissions paritaires CP 118 et CP 220 ont suivi l'une ou l'autre formation IFP. Il s'agit d'une augmentation importante de 8 % par rapport à 2010. Ceux-ci représentent 18,4 % de l'ensemble des travailleurs du secteur. Les formations portant spécifiquement sur l'alimentation (sécurité alimentaire, qualité, technologie alimentaire, etc.), conçues ou non sur mesure pour les sous-secteurs, constituent à nouveau le segment principal. Pratiquement un tiers de l'ensemble des formations portent spécifiquement sur l'alimentaire. Dans les PME occupant moins de 10 travailleurs, les formations sectorielles (ARMPC, hygiène, qualité, etc.) se taillent la part du lion (83 %). Dans les grandes entreprises (à partir de 100 travailleurs), la part des formations sectorielles ne représente que 27 %.

Les petites entreprises occupant moins de 10 travailleurs sont les moins réceptives aux formations. Le taux de participation est beaucoup plus élevé dans les grandes entreprises. En 2011, le taux de participation était en moyenne inférieur de 4,3 points de pourcentage par rapport à 2010. Cette baisse est principalement due à un plus faible taux de participation des plus petites entreprises ayant présenté un taux exceptionnellement élevé en 2009 et 2010 grâce aux formations d'autocontrôle (nouvelles dispositions en matière de sécurité alimentaire), qui ont rencontré un vif succès. Par rapport à 2006, le taux de participation était cependant plus élevé en 2011 dans toutes les catégories d'entreprises.

Participation des travailleurs par taille d'entreprise	2006	2011
1 - 9 travailleurs	3,7%	5,1%
10-49 travailleurs	27,8%	32,1%
50-99 travailleurs	69,1%	84,3%
100 travailleurs ou plus	100,0%	100,0%
en moyenne	13,2%	14,8%

Source : IFP

En Flandre, où l'on compte en moyenne un peu moins de PME, le taux de participation des travailleurs était le plus élevé (16,2 %), suivie par la Wallonie (13,2 %) et Bruxelles (8,2 %). Le taux de participation des travailleurs se présente autrement. Pas moins de 25,5 % de l'ensemble des travailleurs bruxellois ont ainsi été touchés par l'IFP. En Flandre et en Wallonie, le taux de participation atteint respectivement 18,3 % et 17,4 %.



14. INNOVATION

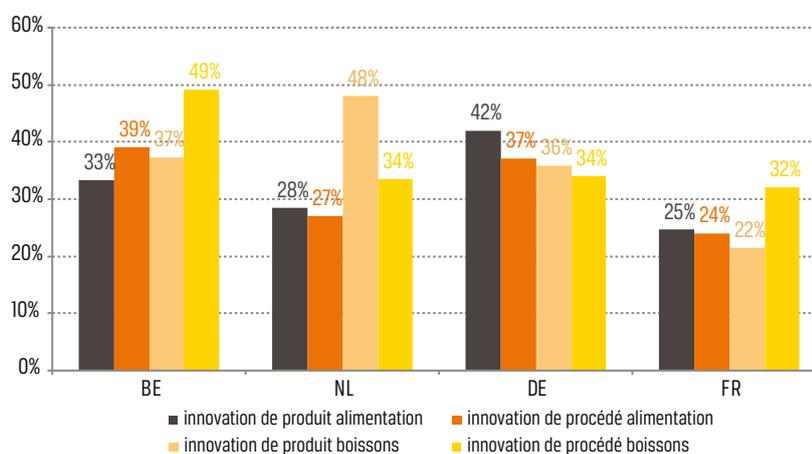
L'industrie alimentaire belge est un chef de file en matière d'innovations de procédés.

Niveau d'innovation

Il ressort des chiffres de l'enquête CIS2008 que 33 % des entreprises alimentaires belges et 37 % des fabricants de boissons ont introduit une innovation de produit. Sur ce terrain, seuls l'Allemagne (produits alimentaires) et les Pays-Bas (boissons) font mieux.

La Belgique est néanmoins un précurseur au niveau des innovations de procédés, puisque 39 % des entreprises alimentaires et 49 % des fabricants de boissons ont introduit une innovation de procédé. Dans ce domaine, l'industrie alimentaire belge arrive donc en tête de classement par rapport à ses voisins directs.

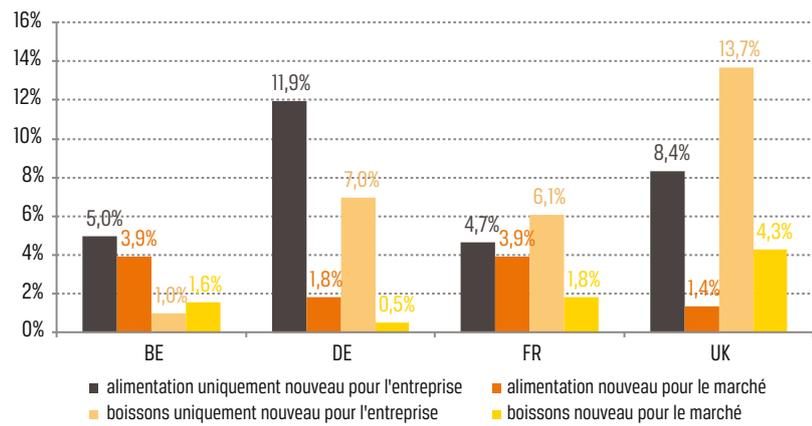
Fig. 48: Part d'entreprises alimentaires et de fabricants de boissons ayant introduit une innovation de produit ou de procédé (2008)



Source : Enquête CIS2008 d'Eurostat

Outre les innovations de produits et de procédés, les entreprises peuvent aussi innover en matière de marketing et d'organisation. Selon l'enquête CIS2008, 35 % des entreprises alimentaires belges ont introduit une innovation en matière de marketing et 35 % en matière d'organisation. Chez nos voisins directs, seule l'Allemagne fait mieux (44 % et 58 %). Chez les fabricants de boissons, 24 % des entreprises alimentaires belges ont introduit une innovation en matière de marketing et 12 % en matière d'organisation. L'Allemagne et la France enregistrent des résultats nettement meilleurs (respectivement 76 % et 51 % pour l'Allemagne et respectivement 49 % et 44 % pour la France).

Toutefois, en dépit des bonnes performances des entreprises belges en matière d'introduction d'innovations de produits ou de procédés, il s'avère que l'industrie alimentaire belge enregistre de moins bons scores en termes de succès commercial de ces innovations. En comparaison avec ses voisins directs la Belgique affiche le plus faible chiffre d'affaires généré par les nouveaux produits pour l'entreprise. Les entreprises alimentaires et fabricants de boissons belges tirent respectivement 4 % et 2 % seulement de leur chiffre d'affaires des produits récemment commercialisés.

Fig. 49: % du chiffre d'affaires généré par les nouveaux produits (2008)

Source : Enquête CIS2008 d'Eurostat

Par ailleurs, le nombre relatif de marques commerciales ou autres moyens de protection déposés en Belgique est bien moins important que dans les pays limitrophes. Ce constat s'explique en partie par le fait qu'un pourcentage relativement élevé des entreprises alimentaires belges ayant participé à l'enquête appartiennent à un groupe d'entreprises dont le siège social est situé à l'étranger, la protection de la propriété intellectuelle s'opérant dès lors souvent à l'étranger.

Investissements en R&D

En 2009, l'industrie alimentaire a consacré environ 118 millions d'euros à des dépenses de R&D intra-muros, soit une hausse de 2,8 % par rapport à 2008. Cela signifie qu'en 2009, environ 0,3 % du chiffre d'affaires a été investi dans des dépenses de R&D intra-muros. C'est nettement moins que l'intensité moyenne en R&D de l'industrie manufacturière, où environ 1,7 % du chiffre d'affaires a été investi dans des dépenses R&D intra-muros. Par rapport à 2005, les dépenses de R&D intra-muros ont augmenté de 13 % dans l'industrie manufacturière, contre 1,6 % seulement dans l'industrie alimentaire.

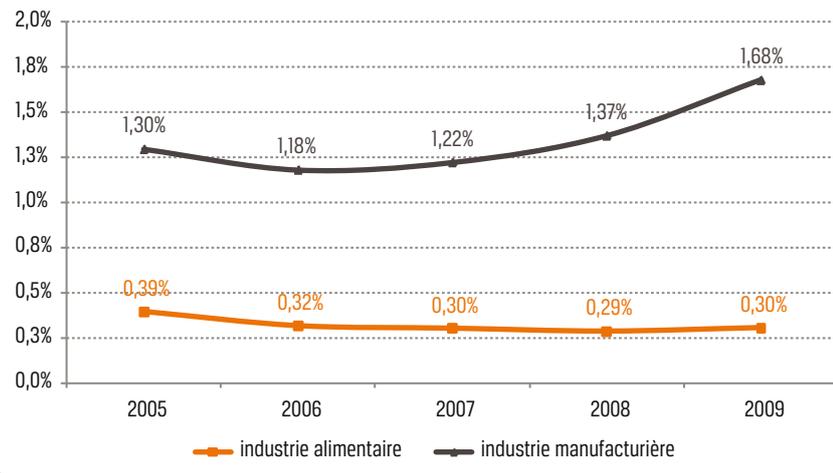
Malgré cette faible intensité en R&D, les dépenses R&D dans le secteur alimentaire ont augmenté plus fortement que dans le reste de l'industrie au cours de la dernière décennie. Entre 2000 et 2009, les dépenses de R&D dans l'industrie alimentaire ont progressé de près de 29 %, alors qu'elles n'ont augmenté que de 19 % dans l'industrie manufacturière. Il convient toutefois de noter que la forte hausse observée depuis 2004 est en grande partie à mettre à l'actif des filiales d'entreprises étrangères.

Fig. 50: Évolution des dépenses de R&D intra-muros (2005=100)

Source : Politique scientifique fédérale

Si l'on exprime les dépenses de R&D intra-muros en pourcentage du chiffre d'affaires, on constate que le ratio de l'industrie alimentaire recule, alors que celui de l'industrie manufacturière connaît dans l'ensemble une hausse sensible. Ce constat s'explique par la hausse soutenue du chiffre d'affaires enregistrée au cours de ces dernières années dans l'industrie alimentaire, combinée à une progression plus lente des dépenses de R&D. Dans l'industrie manufacturière, la forte hausse de ces deux dernières années résulte principalement de l'importante baisse du chiffre d'affaires.

Fig. 50: Dépenses R&D intra-muros en % du chiffre d'affaires (2005-2009)



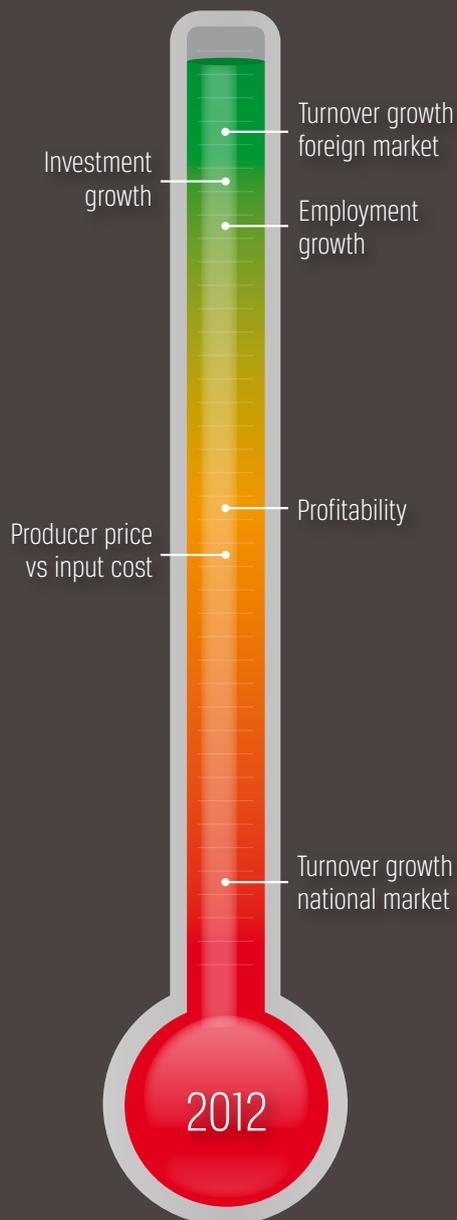
Source : politique scientifique fédérale, DGSIE déclarations T.V.A.

Note : Dans le présent rapport, l'industrie alimentaire est, en principe, définie partout comme le secteur portant les codes NACE-BEL2008 10+11 (fabrication de produits alimentaires et fabrication de boissons), toutefois exception faite des exportations et des importations (BNB) : ces chiffres ne sont pas basés sur l'entreprise (codes NACE) mais sur le produit. Les codes NC suivants y sont repris à cet effet : 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 inclus. Les exportations de produits alimentaires comprennent dès lors également les exportations de produits alimentaires du commerce de gros.



© IPV-IFP / Lies Willaert

FOOD 2015 KPI's



FEVIA

Chris Moris
Avenue des Arts 43
1040 Bruxelles
info@fevia.be